

Fayçal Tlilani, président de l'ANPNA : « les DSI et RSSI sont les architectes de la confiance numérique du pays » **P5**



Il est l'un des fondateurs du comité des intellectuels contre la guerre d'Algérie  
Disparition d'Edgar Morin à l'âge de 104 ans **P2**

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 31 mai 2026 / N° 1351 / PRIX 20 DA

## Ses excellentes performances soulignées par la BAD L'ÉCONOMIE NATIONALE SUR UNE PENTE ASCENDANTE

Pour les années à venir, la BAD estime que le maintien d'une croissance soutenue dépendra de la poursuite des réformes économiques, de l'amélioration de l'environnement des affaires et du développement de nouvelles sources de financement. **P3**



**SIEE-Pollutec 2026 :**

**LE RENDEZ-VOUS DES SOLUTIONS DURABLES** **P4**



Législatives du 2 juillet  
**L'ANP MOBILISÉE POUR  
GARANTIR LE BON DÉROULEMENT  
DES ÉLECTIONS** **P2**

Hydrocarbures

Alger et Kinshasa ouvrent un nouveau chapitre de coopération

« L'objectif affiché est d'améliorer les performances opérationnelles, d'optimiser la rentabilité des projets et de renforcer la compétitivité du secteur des hydrocarbures dans les deux pays... » **P4**



LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

# L'ANP mobilisée pour garantir le bon déroulement des élections

À l'occasion de la fête de l'Aïd El-Adha, le général d'Armée Saïd Chengriha, chef d'État-major de l'Armée nationale populaire, a présidé hier, au siège du ministère de la Défense nationale, une cérémonie de présentation des vœux en présence des plus hauts responsables militaires du pays. Une tradition qui, cette année, a pris une dimension particulièrement raison du fait que le pays s'apprête à vivre un moment important de sa vie politique.

Devant une assistance composée des commandants des Forces terrestres, des Forces aériennes, de la Marine, ainsi que des directeurs centraux du ministère et de l'État-major, le général Chengriha a d'abord transmis le message de vœux du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. « Je tiens à vous transmettre le message de vœux du président Tebboune, et à vous adresser, à mon tour, ainsi qu'au valeureux peuple algérien, mes plus sincères félicitations pour cette fête bénie », a-t-il

déclaré, souhaitant à tous bonheur, prospérité et bénédictions. Mais c'est surtout sur l'actualité politique et sécuritaire que le chef d'État-major a recentré son discours. « Dans les semaines à venir, notre pays sera appelé à vivre un scrutin important, les élections législatives », a-t-il rappelé. Un événement qu'il qualifie d'« importance capitale », car il marque l'aboutissement du processus de refonte politique engagé depuis la révision de la Constitution du 1er novembre 2020. « Il s'agit de consolider l'édifice démocratique et insti-

tutionnel de l'Algérie nouvelle », a-t-il souligné. Pour garantir le bon déroulement de ce scrutin, Chengriha a précisé qu'il : « Il incombe aux différents échelons de commandement de l'ANP et aux services de sécurité de veiller à la mise en œuvre de toutes les mesures nécessaires pour permettre aux citoyens d'exercer leur droit constitutionnel et leur devoir civique « dans un climat de sérénité et de quiétude ». Le général n'a pas manqué non plus d'aborder la question de la défense nationale, un sujet au cœur de ses préoccupa-

tions. « La bataille de l'adaptation de notre outil défensif, face aux répercussions de la conjoncture internationale et aux défis qu'elle engendre, est décisive », a-t-il affirmé. Pour lui, c'est à travers cette adaptation que se dessineront les contours d'une armée forte, capable de relever les défis d'un monde en mutation rapide. Cette cérémonie, a donc été l'occasion pour Chengriha de rappeler deux priorités que sont la réussite des prochaines législatives, pilier de la démocratie algérienne, et la modernisation constante de



L'outil militaire, garant de la souveraineté du pays. Deux enjeux qui, pour l'ANP, ne font qu'un. **B. B.**

## Candidatures rejetées

### Partis et indépendants sous la pression de délais serrés

PAR BOUALEM B.

La pression monte chez les partis politiques et les indépendants. À quelques jours de la date butoir, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé le respect des règles du jeu. Les listes concernées par le rejet d'un ou plusieurs de leurs candidats doivent impérativement déposer un dossier de remplacement avant le 6 juin 2026, soit 25 jours avant le scrutin du 2 juillet. Plus aucune modification

ne sera acceptée, une fois passé ce délai. La procédure, bien que harassante pour les partis doit être scrupuleusement suivie. Dès la notification d'un rejet, les formations politiques ou les indépendants ont trois jours pour introduire un recours devant le tribunal administratif. Si la justice leur donne raison, le candidat initialement rejeté est réintégré, et la candidature de remplacement, n'a pas alors lieu d'être. Dans le cas contraire, c'est le remplaçant qui entre en lice, à

condition que son dossier soit validé par l'ANIE. Les rejets, ces derniers jours, se sont multipliés comme des champignons. Aucun parti n'est épargné. Le MSP, Jil Jadid, le FFS, le RCD, mais aussi les formations de la majorité présidentielle comme le FLN, le RND ou El Binaa ont tous vu plusieurs de leurs candidats recalés. Les motifs varient, mais l'article 200 de la loi électorale revient souvent pour expliquer ces rejets. Cet article redouté et même dénoncé par les partis politiques, exclut notamment

les candidats « connus de manière notoire pour avoir eu des liens avec l'argent douteux, les milieux de l'affairisme, ou pour avoir influencé le libre choix des électeurs ou le bon déroulement des opérations électorales ». Une formule large, qui laisse peu de place à l'interprétation. Le RCD, par exemple, a vu sa liste pour Alger rejetée, mais pour une raison différente. Un problème de « non-conformité liée aux parrainages ». Peu importe la cause du rejet, la

préoccupation de l'heure est la même pour tous. Il reste à peine quelques jours pour compléter les listes et satisfaire aux conditions de la nouvelle loi électorale. Le 6 juin, l'ANIE tranchera définitivement. Les listes validées ce jour-là seront celles qui s'affronteront le 2 juillet pour les 407 sièges de l'Assemblée populaire nationale. Pour les partis et les indépendants, chaque heure compte désormais. La bataille des remplaçants est lancée, et le temps est compté.

IL EST L'UN DES FONDATEURS DU COMITÉ DES INTELLECTUELS CONTRE LA GUERRE D'ALGÉRIE

## Disparition d'Edgar Morin à l'âge de 104 ans



PAR NASSIM TERKI

Le philosophe, sociologue et anthropologue français Edgar Morin est décédé vendredi à l'âge de 104 ans. Figure intellectuelle de premier plan, il laisse derrière lui

une œuvre considérable qui a profondément marqué les sciences humaines et la réflexion contemporaine sur les défis du monde moderne. Né Edgar Nahoum le 8 juillet 1921 à Paris, au sein d'une famille juive sépharade originaire de Salonique, il adopta durant la Seconde Guerre mondiale le pseudonyme « Morin », qu'il conservera toute sa vie. Engagé dans la Résistance française contre l'occupation nazie, il fit de cet héritage un engagement permanent en faveur de la liberté, de la justice et du dialogue entre les peuples. Tout au long de son parcours, Edgar Morin s'est distingué par son refus des dogmes et des pensées simplificatrices. Défenseur d'une approche globale des phénomènes humains et sociaux, il développa ce qu'il appelait la « pensée complexe », une démarche intellectuelle visant à relier les savoirs plutôt qu'à les cloisonner. Son œuvre, traduite dans une tren-

taine de langues, comprend plus d'une centaine d'ouvrages consacrés aussi bien à la sociologie, à la philosophie, à l'anthropologie qu'aux grands enjeux contemporains. Après des études d'histoire et de droit à la Sorbonne, il adhère au Parti communiste français en 1942. Son expérience politique sera toutefois de courte durée. Critique à l'égard du stalinisme et de certaines orientations du parti, il en est exclu en 1951. Cette rupture nourrit une réflexion critique qui traversera l'ensemble de son œuvre. Parmi ses premiers travaux marquants figure L'An zéro de l'Allemagne, consacré à l'Allemagne de l'après-guerre, ainsi que Autocritique, publié en 1959, ouvrage dans lequel il revient sur son parcours militant et ses désillusions idéologiques. Chercheur au Centre national de la recherche scientifique, Edgar Morin s'est imposé comme l'un des intel-

lectuels les plus influents de son époque. Son travail a constamment cherché à comprendre les mutations du monde contemporain, les crises politiques, les transformations culturelles et les défis écologiques. Il s'est également exprimé sur de nombreuses questions internationales, dénonçant les violences, les inégalités, les dérives nationalistes et les atteintes à l'environnement. Parmi les causes qu'il a défendues avec constance figure également la question palestinienne. Fidèle à son engagement en faveur des peuples opprimés et du respect du droit international, Edgar Morin a souvent dénoncé la colonisation des territoires palestiniens et les souffrances endurées par les populations civiles. Tout en revendiquant son identité juive et son héritage humaniste, il plaïdait pour une paix juste fondée sur la reconnaissance mutuelle des droits des peuples palestinien et is-

raélien. Cette position, parfois controversée, s'inscrivait dans la continuité de son combat contre toutes les formes de domination, d'exclusion et d'injustice. Jusqu'à un âge très avancé, il est resté actif dans le débat public. En 2024 encore, à plus de 102 ans, il appelait à une « nouvelle résistance » face à la montée des extrémismes, des conflits et des discours de haine. Son engagement en faveur de la fraternité humaine et de la coexistence pacifique demeurera l'un des fils conducteurs de sa pensée. Considéré comme l'un des derniers grands représentants de l'humanisme du XXe siècle, Edgar Morin laisse une œuvre intellectuelle majeure dont l'influence dépasse largement les frontières françaises. Son héritage continuera d'alimenter les réflexions sur la complexité du monde, la démocratie, la culture et l'avenir de l'humanité. ■



Quotidien national  
d'information édité par la  
**SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la  
presse Abdolkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Redaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dz  
Tél./Fax : 028 26 99 24  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :  
**NOURDINE BRAHMI**  
DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
**RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz  
Programation.rcgic@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:  
Société d'Impression  
d'Alger (SIA)  
Diffusion:  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou  
tout autre document et illustration  
adressés ou remis à la Rédaction ne  
sont pas rendus et ne peuvent faire  
l'objet d'une réclamation.

SES EXCELLENTES PERFORMANCES  
SOULIGNÉES PAR LA BAD

# L'économie nationale sur une pente ascendante

Les perspectives de l'économie nationale continuent de s'améliorer selon l'institution financière panafricaine, qui prévoit une croissance de 4,1 % en 2026 et de 4,2 % en 2027, tout en soulignant la solidité des fondamentaux macroéconomiques du pays.

PAR MAHREZ Z

Dans son rapport « Perspectives économiques en Afrique 2026 », présenté lors de ses assemblées annuelles à Brazzaville, capitale du Congo, le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour l'Algérie, tablant désormais sur une nette progression du produit intérieur brut (PIB). Ces estimations sont nettement supérieures aux précédentes projections de la Banque, qui anticipait une croissance de 3,4 % pour 2026. Cette révision constitue un signal positif pour l'économie nationale et rejoint les hypothèses retenues dans la loi de finances 2026, qui prévoit également une croissance de 4,1 %. Elle confirme la capacité de l'Algérie à maintenir une dynamique de croissance dans un contexte international marqué par les tensions géopolitiques et les incertitudes sur les marchés énergétiques. Selon la BAD, l'économie algérienne a enregistré une croissance de 3,3 % en 2025 et de 3,6 % en 2024, portée principalement par le dynamisme des secteurs hors hydrocarbures, notamment l'industrie manufacturière, l'agriculture et les services, ainsi que par le maintien d'un niveau élevé d'investissement public et de consommation des ménages. L'un des principaux enseignements du rapport concerne également le net recul de l'inflation. Après avoir atteint 4,4 % en 2024, la hausse des prix est tombée à seulement 1,7 % en 2025, portée par l'accalmie observée sur les prix des produits alimentaires. Cette amélioration a permis à la Banque d'Algérie d'assouplir sa politique monétaire afin de soutenir davantage l'activité économique. La BAD met aussi en avant la solidité de plusieurs



indicateurs macroéconomiques. Les réserves de change ont atteint 47,1 milliards de dollars à la fin de l'année 2025, représentant plus de quinze mois d'importations. L'institution relève également la faiblesse de la dette extérieure, qui demeure inférieure à 2 % du PIB, tandis que la dette publique totale reste contenue autour de 48 % du PIB. Ces performances permettent à l'Algérie de figurer parmi les économies africaines les plus résilientes face aux chocs extérieurs. La BAD souligne notamment le rôle croissant des activités hors hydrocarbures dans la création de richesse, ainsi que les efforts engagés en matière de diversification économique et de développement industriel. Pour les années à venir, la Banque estime que le maintien d'une

croissance soutenue dépendra de la poursuite des réformes économiques, de l'amélioration de l'environnement des affaires et du développement de nouvelles sources de financement. L'institution recommande notamment le renforcement de la mobilisation des recettes hors hydrocarbures, le développement du marché financier, le recours accru aux partenariats public-privé ainsi que l'exploitation des opportunités offertes par la transition énergétique. Pour la BAD, l'Algérie dispose aujourd'hui de fondamentaux macroéconomiques solides, mais la consolidation de cette dynamique passera par une accélération de la diversification économique afin de réduire progressivement la dépendance aux revenus pétroliers et gaziers. ■

## INTÉGRATION AFRICAINE

# Le rail algérien en fer de lance

PAR NASSIM TERKI

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a mis en avant le projet de ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, présenté comme l'une des infrastructures les plus structurantes du continent africain. L'institution financière panafricaine considère ce corridor transsaharien comme un levier majeur pour renforcer l'intégration économique régionale et soutenir la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). S'exprimant lors d'une rencontre organisée en marge des assemblées annuelles de la BAD, la vice-présidente principale de l'institution, Marie-Laure Akin-Olugbade, a souligné l'importance de l'engagement de la Banque dans le financement du premier tronçon du projet reliant Laghouat, Ghardaïa et El Meniaa. Elle a indiqué que cette opération constitue actuellement le plus important projet financé par la BAD en Algérie, estimant que cette infrastructure illustre le rôle déterminant des grands réseaux de transport dans l'accélération des échanges commerciaux et le rapprochement des économies africaines. Selon la responsable, le corridor ferroviaire al-

gérien s'inscrit dans une vision continentale visant à améliorer la connectivité entre les régions africaines et à créer les conditions nécessaires à une intégration économique plus poussée, conformément aux objectifs de la Zlecaf. Ce vaste projet ferroviaire traversera plusieurs wilayas stratégiques, notamment Alger, Laghouat, Ghardaïa, El Meniaa, In Salah et Tamanrasset. Sa mise en service est programmée pour la fin de l'année 2028, conformément aux orientations données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a qualifié cette réalisation de « nouveau pari du siècle », soulignant son importance pour le développement économique national, au même titre que le projet minier de Gara Djebilet. Au cours de cette rencontre, la BAD a également présenté les principaux indicateurs de son activité financière. Mme Akin-Olugbade a révélé que le Groupe de la BAD et le Fonds africain de développement (FAD) avaient approuvé, durant l'exercice 2025, des financements d'un montant global de 11 milliards de dollars. Ce volume représente le deuxième niveau le plus élevé enregistré depuis la création de l'institution. Selon les estimations communiquées, ces finance-

ments devraient permettre la création d'environ 4,1 millions d'emplois directs et indirects à travers le continent. De son côté, la vice-présidente chargée des finances et cheffe de la direction financière du Groupe de la BAD, Hassatou N'Sele, a indiqué que la Banque avait mobilisé plus de 47 milliards de dollars sur les marchés financiers internationaux entre 2021 et 2025. Elle a précisé que le programme d'emprunt prévu pour l'année 2026 devrait atteindre un niveau record de 12 milliards de dollars, témoignant de la capacité croissante de l'institution à mobiliser des ressources au profit des projets de développement du continent. La responsable a également fait savoir que les approbations de prêts ont atteint 8,7 milliards de dollars en 2025, portant à 32,7 milliards de dollars le montant total des financements approuvés par la BAD sur la période 2021-2025. Par ailleurs, en marge des assemblées annuelles de l'institution, la cérémonie des African Banker Awards a distingué le groupe bancaire panafricain Ecobank, qui a remporté le prix de « Banque de l'année », récompensant ses performances et son rôle dans le financement de l'économie africaine. ■

## Éditorial L'EXPRESS

### ALGER, PIVOT DE L'INTÉGRATION AFRICAINNE

PAR MAHDI B

L'Algérie est devenue un axe central et un pivot privilégié du développement économique, infrastructurel et social en Afrique. Mieux encore, Alger résume à elle seule les efforts entrepris actuellement par les pays africains et les organisations régionales pour une intégration économique intra-africaine cohérente, équilibrée et durable. La solidité de l'économie algérienne, ses mégaprojets infrastructurels et sa capacité financière à accompagner d'autres pays africains dans leur développement ont été une nouvelle fois au centre des assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), tenues à Brazzaville. Tous les cadres de cette institution, à travers le rapport annuel 2026, confirment les progrès considérables réalisés par l'Algérie dans le cadre de l'intégration africaine, tant sur le plan infrastructurel que politique, financier et commercial. C'est dans ce cadre que le mégaprojet de ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset a été classé parmi les grands projets en cours de réalisation en Afrique, ce qui a fait réagir la vice-présidente principale de la BAD, Marie-Laure Akin-Olugbade, selon laquelle la contribution de la Banque au financement du premier tronçon (Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa) du corridor ferroviaire Alger-Tamanrasset constitue « le plus grand projet de la Banque en Algérie ». La responsable estime que « ce projet illustre l'importance des infrastructures de connectivité pour accélérer l'intégration économique africaine et soutenir la mise en œuvre effective de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) ». Les mégaprojets engagés par l'Algérie ces dernières années, dont le projet minier de Bled El Hadba ou la ligne ferroviaire Tindouf-Béchar, ainsi que le transport des minerais de la mine de Gara Djebilet vers le nord et les complexes industriels, constituent autant d'indicateurs de la capacité industrielle et technique du pays à réaliser, seul ou en partenariat, des projets d'envergure. Ces projets sont suivis de près par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui tient à leur achèvement et à leur mise en exploitation avant 2030. Le projet ferroviaire Alger-Tamanrasset, long de plus de 2.000 km et soutenu financièrement par la BAD, a été qualifié par le président Tebboune de « nouveau pari du siècle », au même titre que le projet de Gara Djebilet. Autre projet stratégique suscitant l'intérêt de la BAD : le gazoduc transsaharien (TSGP), considéré par un cadre de l'institution comme « un corridor énergétique majeur appelé à renforcer la sécurité énergétique, l'intégration économique régionale et la coopération continentale ». La Banque salue également cette initiative, qu'elle juge hautement intégratrice et porteuse d'un fort potentiel régional. Le TSGP permettra d'acheminer le gaz nigérien vers les réseaux algériens, puis vers l'Europe, tout en desservant plusieurs pays africains le long de son tracé. Long de 4.130 km et doté d'une capacité de 30 milliards de m<sup>3</sup> par an, ce gazoduc devrait contribuer à renforcer l'approvisionnement énergétique européen tout en stimulant la coopération régionale. Dans les travées des assemblées annuelles de la BAD à Brazzaville, ce projet stratégique reliant le Nigeria à l'Algérie via le Niger est perçu comme dépassant largement la seule dimension énergétique. Par ailleurs, autre motif de satisfaction souligné par l'institution financière : la bonne santé de l'économie algérienne et la solidité de ses fondamentaux macroéconomiques. Le rapport « Perspectives économiques en Afrique » prévoit pour 2026 une croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de l'Algérie de 4,1 %, un taux supérieur aux précédentes estimations (3,4 %), et de 4,2 % en 2027. L'économie algérienne devrait ainsi poursuivre sa dynamique de croissance, soutenue notamment par les investissements publics et le développement des secteurs hors hydrocarbures. La BAD souligne que l'Algérie continue d'afficher des indicateurs macroéconomiques solides, malgré un contexte international marqué par les tensions géopolitiques, les fluctuations des marchés énergétiques et les incertitudes pesant sur l'économie mondiale. Enfin, sur le plan du développement humain, la Banque place l'Algérie parmi les pays les plus avancés du continent africain. Le satisfecit de la Banque africaine de développement concernant l'économie algérienne, les grands chantiers infrastructurels et les mégaprojets de transport, d'énergie et de connectivité entre les grandes régions du pays, reflète une dynamique globale portée par les pouvoirs publics et les plus hautes autorités de l'État, qui ne ménagent aucun effort pour la réalisation des objectifs fixés dans les meilleurs délais, faisant de l'Algérie un acteur majeur de l'intégration économique africaine.

## SIEE-Pollutec 2026 : le rendez-vous des solutions durables

Le Palais des expositions des Pins maritimes d'Alger abritera, du 1er au 4 juin, la 21e édition du Salon international de l'eau, des énergies et de l'environnement (SIEE-Pollutec 2026), un rendez-vous devenu au fil des années l'un des principaux espaces d'échanges consacrés aux enjeux environnementaux et aux technologies durables en Algérie. Depuis son lancement en 2005, cette manifestation professionnelle s'est progressivement imposée comme une plateforme de référence réunissant les acteurs publics et privés impliqués dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'environnement et de la gestion durable des ressources naturelles. Chaque édition met en lumière les évolutions technologiques du secteur et favorise l'émergence de nouvelles formes de coopération entre les différents intervenants. Cette année encore, le salon affiche une dimension internationale marquée avec la participation de 175 exposants nationaux et étrangers. Quinze pays seront représentés à travers des entreprises, institutions et organismes spécialisés venus présenter leurs solutions, leurs innovations et leurs expertises. Parmi eux figurent notamment l'Allemagne, l'Arabie saoudite, la Chine, l'Égypte, l'Espagne, la France, l'Inde, l'Italie, la Jordanie, les Pays-Bas, le Portugal, la Suisse, la Tchéquie, la Turquie et la Russie. Au-delà de sa vocation d'exposition, le SIEE-Pollutec constitue un espace privilégié de rencontres professionnelles. Il attire chaque année plusieurs milliers de visiteurs spécialisés à la recherche de nouvelles technologies, de partenariats stratégiques et d'opportunités de développement dans des secteurs devenus essentiels face aux défis climatiques et environnementaux. L'édition 2026 accorde une place importante aux questions liées à l'économie circulaire, à la transition écologique, à l'innovation industrielle et aux mécanismes de financement des projets durables. Les start-up innovantes y disposeront également d'un espace d'expression leur permettant de présenter des solutions adaptées aux nouveaux enjeux environnementaux et énergétiques. Le salon se distingue également par sa capacité à réunir, dans un même cadre, les responsables institutionnels, les entreprises, les experts, les chercheurs universitaires et les porteurs de projets. Cette convergence d'acteurs favorise le partage d'expériences, la diffusion des bonnes pratiques et le développement de collaborations susceptibles d'accélérer la transition vers des modèles plus durables. Durant quatre jours, les participants auront l'occasion d'échanger autour des défis liés à la gestion des ressources hydriques, à l'efficacité énergétique, à la valorisation des déchets, à la protection de l'environnement et à l'intégration des nouvelles technologies dans les politiques de développement durable. Plus de trente conférences thématiques accompagneront le programme d'exposition. Elles réuniront spécialistes, chercheurs et décideurs autour de problématiques stratégiques touchant à la préservation des ressources en eau, au développement des énergies renouvelables, à l'économie circulaire, à la résilience des territoires ainsi qu'à l'adaptation des infrastructures aux changements climatiques. Ces rencontres offriront un cadre propice à l'échange d'expériences et à la confrontation des approches, tout en mettant en avant des solutions concrètes susceptibles d'être déployées à grande échelle dans différents secteurs d'activité. Au fil des éditions, le SIEE-Pollutec s'est affirmé comme bien plus qu'un simple salon professionnel. Il est devenu un véritable laboratoire d'idées et d'initiatives consacré à la recherche de réponses aux défis environnementaux contemporains. En favorisant les synergies entre innovation, expertise et investissement, il contribue à faire émerger de nouvelles perspectives pour une croissance plus respectueuse de l'environnement et une gestion plus durable des ressources.

R. N.

## HYDROCARBURES

# Alger et Kinshasa ouvrent un nouveau chapitre de coopération

L'Algérie et la République démocratique du Congo (RDC) ont franchi une nouvelle étape dans le renforcement de leur coopération énergétique en signant, hier, un accord-cadre dans le domaine des hydrocarbures.

Cet accord vient couronner les échanges menés entre les deux délégations dans le cadre de la visite de la ministre congolaise à Alger. Selon le ministère, il traduit la volonté partagée des deux pays de consolider leurs relations de coopération et d'élargir les perspectives de partenariat dans un secteur stratégique pour leurs économies respectives. Il s'inscrit également dans une démarche visant à soutenir l'intégration énergétique du continent africain. L'accord dont il s'agit prévoit la mise en place d'un cadre institutionnel permanent destiné à développer la coopération bilatérale sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie des hydrocarbures. Cette coopération reposera notamment sur l'échange d'expériences, de compétences et de bonnes pratiques, ainsi que sur le renforcement des liens entre les organismes, institutions et entreprises opérant dans ce secteur dans les deux pays. Les domaines couverts par cet accord sont particulièrement vastes. Ils englobent notamment l'exploration et la production d'hydrocarbures, le développement des champs pétroliers et gaziers, les activités de raffinage et de pétrochimie, la commercialisation et la distribution des produits pétroliers ainsi que du gaz naturel liquéfié. Les services pétroliers et logistiques liés à l'industrie des hydrocarbures figurent également parmi les axes de coopération retenus. Le développement des ressources humaines constitue l'un des volets majeurs de ce partenariat. L'accord prévoit ainsi la mise en œuvre de programmes de formation et de perfectionnement, l'échange d'experts et de formateurs ainsi que la valorisation de l'expérience algérienne dans les domaines du transfert de technologie et du renforcement des capacités. Cette coopération pourra notamment s'appuyer sur les entreprises spécialisées du secteur ainsi que sur les différents



instituts de formation relevant de l'industrie pétrolière et gazière algérienne, reconnus pour leur expertise dans la préparation des compétences techniques. Les deux parties entendent également renforcer leur collaboration dans le développement des infrastructures énergétiques, le transport des hydrocarbures par pipelines, les capacités de stockage ainsi que les systèmes de contrôle et de surveillance technique. La gestion des données géologiques et des bases de données liées aux hydrocarbures figure également parmi les domaines ciblés, tout comme l'échange d'expertise en matière de sécurité industrielle, de santé, d'environnement et de gestion des risques. Face aux mutations profondes que connaît actuellement l'industrie énergétique mondiale, l'Algérie et la RDC ont convenu d'élargir leur coopération aux domaines de la transformation numérique, de l'innovation technologique, de l'intelligence artificielle ainsi que de la recherche et du développement. L'objectif affiché est d'améliorer les performances opérationnelles, d'optimiser la rentabilité

des projets et de renforcer la compétitivité du secteur des hydrocarbures dans les deux pays. Sur le plan continental, Alger et Kinshasa ont également réaffirmé leur volonté de renforcer leur coordination au sein de l'Organisation africaine des pays producteurs de pétrole (APPO) et de l'Union africaine (UA). Les deux pays ont exprimé leur engagement à soutenir les initiatives et projets énergétiques africains destinés à renforcer la sécurité énergétique du continent et à promouvoir un développement durable. La signature de cet accord intervient à l'occasion de la visite de travail qu'effectue en Algérie, du 29 mai au 3 juin, la ministre d'État congolaise des Hydrocarbures, Acacia Bandubola Mbongo. Celle-ci conduit une importante délégation composée de responsables de son département ministériel ainsi que de cadres de la Société nationale des hydrocarbures de la RDC (Sonahydroc). Cette visite répond à une invitation de Mohamed Arkab et s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération et de partenariat entre les deux

pays dans le domaine énergétique. Selon le ministère, ce déplacement vise à ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration, notamment dans les secteurs de la recherche, de l'exploration, de la production, du raffinage, de la pétrochimie, du gaz naturel ainsi que de la formation et du développement des ressources humaines. Le programme comprend plusieurs rencontres et séances de travail techniques entre les responsables des deux pays. La ministre congolaise doit notamment s'entretenir avec Mohamed Arkab ainsi qu'avec les dirigeants de Sonatrach, d'Alnaft et de l'Autorité de régulation des hydrocarbures. La délégation congolaise effectuera également plusieurs visites de terrain au niveau d'installations énergétiques et d'établissements de formation relevant du secteur. Ces déplacements permettront à ses membres de s'informer sur l'expérience algérienne dans le développement des industries pétrolière et gazière, la formation des compétences et la maîtrise des différents maillons de la chaîne de valeur des hydrocarbures.

Y. R.

## APRÈS UNE PRESTATION DE SERVICE DE HAUT VOL AU BÉNÉFICE DE SES HADJIS

# L'Algérie remporte le prix de bronze « Labaytum »

L'Algérie a remporté, vendredi à La Mecque, le prix de bronze « Labaytum », décerné par le ministère saoudien du Hadj et de la Omra, en reconnaissance des efforts déployés par les missions du Hadj pour offrir les meilleurs services aux pèlerins durant la saison du Hadj. La cérémonie de remise des distinctions s'est déroulée lors de l'événement « Khetamouhou Misk », organisé à l'occasion de la clôture de la saison du Hadj. Cette distinction a été attribuée à l'Algérie « en reconnaissance de ses efforts dans l'organisation et la prestation exemplaire des services liés aux rites du Hadj », selon des critères portant notam-

ment sur « la documentation des procédures, les contrats d'hébergement et de restauration, les moyens de transport internes et externes, ainsi que le respect des normes opérationnelles », selon les explications fournies. À cette occasion, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a affirmé que « cette distinction constitue une source de fierté pour l'Algérie », soulignant que « le pays est désormais, grâce aux efforts de l'ensemble des membres de la mission, régulièrement présent sur les podiums des distinctions et remporte des prix pour la troisième année consécutive ». Cette consécration est le fruit de

« l'attention particulière accordée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux pèlerins algériens, ainsi que de son souci constant de mettre en place tous les moyens nécessaires afin de leur permettre d'accomplir leurs rites dans les meilleures conditions », a-t-il ajouté. Belmehdi a également salué les efforts de l'ensemble des membres de la mission du Hadj, qui ont contribué à « refléter une image honorable de l'Algérie et à apporter de la joie aux pèlerins algériens à travers cette consécration ». Il a, par ailleurs, félicité les hadjis algériens pour l'accomplissement de leurs rites et leur a souhaité un Hadj béni. Le mi-

nistre a aussi exprimé sa gratitude aux autorités saoudiennes pour leur coopération et leur coordination fructueuses, qui ont contribué au succès de la saison du Hadj. Il a enfin formulé le vœu de voir l'Algérie poursuivre ses réalisations et ses performances dans différents domaines. Pour la saison 2026, le quota attribué aux pèlerins algériens a atteint 41 300 places. Afin d'assurer leur transport dans les meilleures conditions, douze aéroports ont été mobilisés à travers le territoire national pour l'organisation de 144 vols. Sur ce total, 88 vols ont été assurés par Air Algérie, soit 50 % du programme global.

M. K.

FAYÇAL TLILANI, PRÉSIDENT DE L'ANPNA :

# « Les DSI et RSSI sont les architectes de la confiance numérique du pays »

Dans cet entretien, le président de l'ANPNA, Fayçal Tlilani, estime que les DSI et RSSI s'imposent comme les architectes stratégiques de la confiance et de la résilience numérique. Avec le GAAN, l'ANPNA pourra encadrer le marché, accélérer l'intégration des technologies de pointe (IA, Cloud) et valoriser les compétences locales afin de freiner la fuite des cerveaux.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
MERIEM KACI

**L'Express : Pouvez-vous nous présenter l'Association nationale de promotion du numérique ainsi que ses principaux objectifs ?**

**Fayçal Tlilani :** L'Association nationale de promotion du numérique en Algérie créé en juillet 2025 est une organisation à but non lucratif regroupant les DSI et responsables IT des secteurs public et privé à travers tout le territoire. Notre mission est de valoriser le rôle stratégique du responsable informatique au sein des organisations et d'accompagner la montée en compétence des cadres IT. Dans le contexte actuel de transformation digitale accélérée, nous nous positionnons comme un levier essentiel pour mobiliser les décideurs technologiques et concrétiser la Stratégie Nationale de Transformation Numérisation 2025-2030 (SNTN).

**Quel regard portez-vous sur la dynamique actuelle de la transition numérique en Algérie ?**

Nous vivons une période charnière où l'Algérie accélère sa mutation numérique. Tous les acteurs et secteurs sont alignés sur la SNTN 2025/2030. Cette progression se manifeste sur le terrain par le lancement continu de services publics innovants, témoignant d'une volonté de moderniser le quotidien des citoyens à une vitesse sans précédent.

**Face aux enjeux de la sécurité des données, comment l'Algérie encadre-t-elle la protection de son patrimoine numérique et garantit-elle sa souveraineté ?**

La data est le nouveau pétrole de 2026. Consciente de cet enjeu, l'Algérie a mis en place un arsenal juridique rigoureux, illustré par les lois 18-07 relative à la protection des données à caractère personnel et complétée par la loi 25-11, qui renforce le cadre de confidentialité, la sécurité des données, et impose des obligations plus strictes en matière de conformité pour les organismes publics et privés pour encadrer ce secteur vital. Aujourd'hui, notre priorité est la souveraineté numérique : les données algériennes doivent impérativement être hébergées sur le territoire national. Pour concrétiser cette ambition, l'État investit massivement dans la construction de Data centers locaux, garantissant ainsi une maîtrise totale de notre patrimoine numérique.

**Peut-on dire que l'Algérie dispose des éléments nécessaires pour garantir sa souveraineté numérique ?**

Aujourd'hui, tous les leviers sont réunis. Nous disposons de l'infrastructure, de l'expertise technique et d'un cadre juridique solide. L'heure est à l'action. Nous avons réalisé des avancées concrètes et accompli des pas de géant palpable sur le terrain. Cette évolution concrète transforme désormais le quotidien des citoyens



et dynamise la vie des entreprises. Nous avons une infrastructure numérique nationale s'appuie sur des projets d'envergure, notamment la réalisation de deux Data centers géants. Au-delà de ces investissements étatiques stratégiques, l'Algérie dispose d'un écosystème dynamique de prestataires locaux. Ces acteurs algériens proposent déjà des solutions de Cloud souverain, garantissant un hébergement de proximité sécurisé et performant. Cette évolution concrète transforme désormais le quotidien des citoyens et dynamise la vie des entreprises. L'infrastructure numérique nationale s'appuie sur des projets d'envergure, notamment la réalisation de deux Data centers géants. Au-delà de ces investissements étatiques stratégiques, l'Algérie dispose d'un écosystème dynamique de prestataires locaux. Ces acteurs algériens proposent déjà des solutions de Cloud souverain, garantissant un hébergement de proximité sécurisé et performant.

Nous avons les compétences locales, une volonté politique affirmée et une infrastructure robuste, nous disposons de tous les leviers de réussite. Je suis résolument optimiste, la stratégie de 2025-2030 va donner un autre visage de l'Algérie moderne.

**Est-il permis d'héberger les données algériennes à l'étranger selon la loi 18-07 ?**

Bien que la loi 18-07 n'interdise pas formellement l'hébergement des données à l'étranger, elle l'encadre de manière extrêmement stricte. Une telle pratique est soumise à une autorisation préalable et doit être dûment justifiée par des circonstances exceptionnelles. En privilégiant systématiquement la localisation nationale, ce cadre législatif a porté ses fruits : en 2026, la grande majorité

des données algériennes est désormais hébergée au sein de nos propres Data centers locaux.

**Le Haut-Commissariat au Numérique (HCN) a lancé mars dernier un appel d'offres stratégique pour la réalisation et l'équipement, et la mise en service d'un Centre de données national de reprise d'activité après sinistre (DR) des deux centres de données d'Alger et Blida. Cela veut dire quoi concrètement ?**

Un Plan de continuité d'activité (PCA) ou un Plan de reprise d'Activité (PRA) Conformément aux normes internationales, ces dispositifs garantissent la résilience de nos systèmes en cas de sinistre, une infrastructure redondante permet de basculer instantanément les opérations, assurant ainsi une disponibilité ininterrompue des services.

**Quel rôle joue les DSI et RSSI dans la dynamique de la transformation numérique ?**

Pour l'ANPNA, la Stratégie nationale de transformation numérique (SNTN) ne peut réussir que si l'innovation opérationnelle et la sécurité des données avancent main dans la main. Aujourd'hui, le DSI et le RSSI ne sont plus de simples techniciens. Ce sont les architectes de la confiance numérique du pays. Le DSI est le chef d'orchestre de l'Agilité digitale. Il est le moteur qui fait tourner la machine de la modernisation et fait en sorte que la technologie serve vraiment la performance et nous aide à atteindre les objectifs de 2030.

Le DSI doit transformer les grandes orientations de la SNTN 2025-2030 en projets concrets dans son institution. Il doit également assurer l'interopérabilité des systèmes. En effet, l'un de ses rôles clés est de casser les

silos administratifs et garantir que les plateformes numériques peuvent communiquer entre elles pour simplifier la vie du citoyen. C'est lui qui implémente et suit les outils d'évaluation comme «DigiScore» pour mesurer où on en est vraiment dans la numérisation et pilote la migration vers des solutions de Cloud souverain, pour que les services soient disponibles 24h/24 sans accroc.

Le RSSI quant à lui est le garant de la résilience. Sans sécurité, la transformation numérique est fragile et perd la confiance des usagers. Il veille ainsi à ce qu'on applique à la lettre le cadre légal, notamment la loi 18-07 sur la protection des données personnelles et la loi 25-11 du 25 juillet 2025 qui la complète. Il met en place les structures de protection conformément au décret présidentiel 26-07 du 7 janvier 2026 et gère les risques avec les normes ISO, et ce, en s'appuyant sur des standards internationaux comme l'ISO 27001 (sécurité) et l'ISO 27005 (gestion des risques) pour anticiper les cybermenaces. Au-delà de l'aspect technique, le RSSI doit faire adopter une «hygiène numérique» à tous les niveaux de l'organisation pour éviter les fuites de données.

**Le GAAN s'est dit prêt à mettre à votre disposition son expertise. Quelles sont les perspectives de collaboration entre vos deux associations ?**

L'annonce du GAAN sur sa volonté de collaborer avec le Club DSI Algérie est un vrai tournant pour l'écosystème numérique du pays. D'un côté, le GAAN regroupe ceux qui créent les solutions (entreprises IT, startups, éditeurs). De l'autre, le Club DSI rassemble ceux qui les utilisent et prennent les décisions (DSI des grandes entreprises et administrations). Cette alliance entre «ceux

qui inventent» et «ceux qui exploitent» la technologie ouvre des perspectives intéressantes à travers quatre axes majeurs. Dans le segment souveraineté numérique et contenu local, le GAAN milite activement pour la priorité aux technologies locales. Ce partenariat permettra d'aligner l'offre et la demande : les DSI expriment leurs besoins réels (ERP, Cloud, Cybersécurité) et les membres du GAAN y répondent par des solutions sur mesure. En conséquence, une dépendance technologique réduite, des dépenses en devises limitées et un contrôle renforcé des données critiques nationales.

Concernant l'axe dédié à la veille technologique et au transfert d'expertise, l'écosystème du GAAN soutiendra les DSI dans l'appropriation des technologies de pointe notamment pour intégrer l'Intelligence Artificielle et la Data dans leurs processus métiers ainsi que par un partage d'expérience face aux cybersécurité, valorisant les solutions de défense locales. De plus, programmer des formations conjointes en organisant des workshops techniques pour monter en compétence les équipes IT.

Sur le volet de l'influence réglementaire, le fait de parler d'une seule voix permettra aux deux entités de devenir un interlocuteur incontournable pour les pouvoirs publics. Ensemble, elles pourront travailler sur des normes de qualité et d'interopérabilité adaptées au marché algérien.

Enfin, pour dynamiser le marché du travail IT et freiner la fuite des cerveaux, une synergie est essentielle. Elle permettrait d'abord de valoriser les métiers en connectant les écoles, les éditeurs du GAAN et les DSI et permettra de mettre en place des programmes de certification reconnus localement pour stabiliser les talents. ■

## PRODUCTION SIDÉRURGIQUE

L'Algérie **classée troisième**  
pays arabe en 2026

L'Algérie se classe troisième parmi les pays arabes en termes de production d'acier en 2026, avec une capacité de 8,7 millions de tonnes par an, derrière l'Égypte et l'Arabie saoudite, selon un récent rapport de l'Energy Research Unit.



FATIHA A.

Ce rapport explique que les dix premiers pays arabes en termes de capacité de production d'acier possèdent collectivement une capacité de production supérieure à 59 millions de tonnes par an, soit environ 2,7 % de la capacité de production mondiale totale, estimée à 2,216 milliards de tonnes par an. L'Égypte arrive en tête du classement arabe avec une capacité de production de 15,6 millions de tonnes par an, suivie de l'Arabie saoudite avec 12 millions de tonnes. L'Algérie se classe troisième avec une capacité de 8,7 millions de tonnes par an, grâce à une production entièrement réalisée au four à arc électrique. Les Émirats arabes unis se classent quatrième avec une capacité opérationnelle de 5,1 millions de tonnes par an, répartie entre 4,5 millions de tonnes produites au four à arc électrique et 600 000 tonnes produites au four à induction électrique. Le Maroc suit avec 3,3 millions de tonnes,

puis Oman et l'Irak, chacun avec 3,2 millions de tonnes. Le Qatar se classe huitième avec une capacité opérationnelle de 2,9 millions de tonnes par an, suivi de la Syrie (2,4 millions de tonnes), tandis que la Libye arrive en dixième position avec une capacité de 1,7 million de tonnes par an. Le rapport indique que ces dix pays arabes dépendent presque exclusivement des fours à arc électrique pour la production d'acier, contrairement à la prédominance mondiale des convertisseurs à oxygène, qui représentent environ 66 % de la capacité mondiale totale (1,44 milliard de tonnes par an), tandis que les fours à arc électrique représentent environ 34 % (727 millions de tonnes par an). Parmi les pays arabes ne figurant pas dans le top 10, Bahreïn affiche une capacité opérationnelle de 1,3 million de tonnes par an, le Koweït de 1,2 million de tonnes et la Tunisie d'environ 200 000 tonnes par an. À l'échelle mondiale, la capacité de production d'acier s'est stabilisée à 2,216 milliards de tonnes par an en 2026, soit une légère hausse de 17 millions de

tonnes par rapport à 2025. La capacité des fours à arc électrique a augmenté d'environ 28 millions de tonnes, tandis que celle des convertisseurs à oxygène a diminué d'environ 21 millions de tonnes. Le rapport indique que les fours à arc électrique ont enregistré un taux de croissance annuel moyen de 12,8 % au cours des cinq dernières années, contre 2,6 % pour les convertisseurs à oxygène, ce qui témoigne de l'accélération de la transition vers des technologies moins dépendantes du charbon. La Chine conserve sa position dominante dans l'industrie sidérurgique mondiale, détenant 48 % de la capacité opérationnelle mondiale totale, soit 1,073 milliard de tonnes par an. L'Inde suit avec 140 millions de tonnes, puis les États-Unis avec 111 millions de tonnes et le Japon avec 106 millions de tonnes. La Chine représente à elle seule 61 % de la capacité mondiale des convertisseurs à oxygène, tandis que la capacité des fours à arc électrique est plus largement répartie, principalement entre la Chine, les États-Unis, la Turquie et l'Iran.

## Aïd El-Adha

Large adhésion des commerçants au programme **de permanence** durant l'Aïd El Adha

Les services du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont enregistré l'adhésion de 53.698 commerçants au programme de permanence durant le deuxième jour de l'Aïd El-Adha, dans le cadre de la garantie de la continuité de l'approvisionnement du marché en produits de base et en services essentiels aux citoyens à travers les différentes wilayas du pays, indique jeudi un communiqué du ministère, selon l'APS. Dans son bilan relatif au suivi de la mise en œuvre du programme de permanence, le ministère a fait état du non-respect des réquisitions de permanence par 13 opérateurs économiques sur les 53.711 commerçants mobilisés. Ces infractions ont été enregistrées dans plusieurs wilayas, notamment Batna (3 cas concernant 2 commerces d'alimentation générale et un point de restauration

rapide), Blida (3 cas concernant 2 boulangeries et un commerce d'alimentation générale), ainsi que des cas isolés à Mascara (une boulangerie), Tiaret (une boulangerie), El Oued (une boulangerie), Annaba (2 boulangeries) et El Tarf (2 boulangeries). Dans le même contexte, le ministère a reçu, via l'application électronique «Morafikom», 15 signalements émanant de citoyens à travers différentes wilayas, dont M'Sila, Tissemsilt, Sidi Bel Abbès, Alger, Sétif, Skikda, Constantine, Bouira, Béni Abbès, Jijel, Boumerdès, Oran et Chlef. Ces signalements se répartissent entre 7 plaintes liées au non-respect du programme de permanence, 6 relatives à l'absence d'affichage des prix, et 2 autres portant sur l'hygiène des commerces et des produits, ce qui a conduit les services de contrôle à engager des opérations de vérification sur le terrain et à prendre les procédures légales en vigueur à l'encontre

des contrevenants. Par ailleurs, les données de l'application «Morafikom» ont fait ressortir l'enregistrement de 26.826 utilisateurs durant le deuxième jour de l'Aïd, reflétant l'intérêt croissant pour les outils numériques permettant de signaler les dépassements et de consulter la liste des commerçants de permanence, de même que les services disponibles durant cette période, précise la même source. Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a souligné la poursuite des opérations de contrôle sur le terrain à travers les différentes wilayas du pays, parallèlement au renforcement de l'utilisation des canaux numériques et du rapprochement du service du citoyen, de manière à garantir la continuité de l'approvisionnement et la protection du consommateur durant les célébrations et les fêtes religieuses.

R.E.

**Travaux de dragage des ports nationaux**  
Signature d'un mémorandum d'entente pour la création d'une joint-venture algéro-chinoise

Un mémorandum d'entente a été signé, mardi à Alger, entre le groupe des travaux maritimes (GTM) et la société chinoise China Harbour Engineering Company (CHEC) pour la création d'une joint-venture chargée de la réalisation des travaux de dragage des ports nationaux, et de l'ensemble des opérations connexes, a indiqué un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, selon l'APS.

La cérémonie de signature, entre le PDG de GTM, Mustapha Saidani, et le DG de la société chinoise CHEC, Sun Yingguan, s'est déroulée sous la supervision du ministre du secteur, Abdelkader Djellaoui, en présence de cadres centraux du ministère, ainsi que des PDG et DG de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), de la Méditerranéenne des travaux maritimes (MEDITRAM) et de l'Entreprise algérienne de dragage des infrastructures portuaires et hydrauliques (Aldiph). Ce mémorandum a pour objectif de renforcer et de développer la coopération entre les deux parties dans le domaine de la réalisation des travaux de dragage des ports nationaux, en vue de rétablir les profondeurs réglementaires au niveau des quais, des bassins portuaires et des chenaux de navigation et entrées de ports, ce qui garantit l'exploitation optimale de ces infrastructures vitales, améliore leurs performances et augmente leur rendement économique, ajoute la même source.

Cela intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 19 avril dernier.

R.E.

**Sonelgaz :**  
Plan exceptionnel pour l'Aïd al-Adha et le week-end

Le groupe Sonelgaz a mis en œuvre un plan exceptionnel pour garantir la continuité et la qualité de l'approvisionnement en électricité et en gaz dans toutes les wilayas pendant l'Aïd al-Adha et le week-end.

Selon un communiqué du groupe, Sonelgaz Distribution a déployé un plan d'intervention spécial, mobilisant plus de 1 300 équipes d'intervention électricité et gaz dans toutes les wilayas, ainsi que près de 900 agents d'astreinte aux niveaux central et local, afin de surveiller en permanence la situation de l'approvisionnement en électricité et en gaz et d'intervenir immédiatement en cas de besoin.

Toutes les ressources humaines et matérielles disponibles ont été mobilisées. Les équipes d'intervention, de maintenance et d'astreinte sont en alerte maximale 24h/24 et 7j/7 afin de garantir une intervention rapide et efficace en cas d'urgence, assurant ainsi la continuité du service public aux citoyens pendant les fêtes de l'Aïd.

Le communiqué mentionne également le renforcement des systèmes de surveillance et de contrôle des réseaux d'électricité et de gaz par le biais de différents centres de contrôle nationaux et régionaux. Ces centres continuent de fonctionner en continu pour surveiller en temps réel l'état des installations de production d'électricité et des réseaux énergétiques, et pour garantir la stabilité de l'approvisionnement sur l'ensemble du territoire.

L'entreprise a également renforcé ses ressources humaines au Centre national de contact afin d'assurer une prise en charge optimale des demandes des citoyens. Le numéro 3303 reste opérationnel 24h/24 et 7j/7 pour recevoir les signalements et les demandes de renseignements concernant les services d'électricité et de gaz.

R.E.

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Experts-comptables et commissaires aux comptes soumis à **de nouvelles règles**

FATIHA A.

**Un** Arrêté du ministère des finances a été publié dans ce sens dans le dernier numéro du journal officiel. Le règlement a pour objet de définir les mesures de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, qui doivent être mises en place par les assujettis du conseil national de la comptabilité en sa qualité d'autorité de régulation, de contrôle et/ou de surveillance, en application des dispositions de la loi relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le règlement définit les mesures de diligence raisonnable à mettre en œuvre pour prévenir le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive. Il vise à assurer la conformité des professionnels de la comptabilité et de l'audit aux obligations légales et réglementaires en vigueur.

Les professionnels de la comptabilité et de l'audit à savoir, les experts-comptables, les commissaires aux comptes et les comptables agréés, sont inscrits en tant que personne morale ou physique, aux tableaux des professionnels publiés annuellement par le conseil national de la comptabilité, qui exercent dans des cabinets de comptabilité et/ou d'audit.

Les professionnels doivent définir et mettre en place un dispositif d'identification et d'évaluation des risques de blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive auxquels ils sont exposés ainsi qu'une politique adaptée à ces risques. Les mesures prises sont proportionnées à la nature et à la taille du cabinet de comptabilité et d'audit.

Lorsqu'ils procèdent à l'identification et à l'évaluation desdits risques, les professionnels doivent prendre en compte, notamment les facteurs de risque liés aux caractéristiques de la clientèle qu'ils ont (et se pro-

Le ministère des finances vient de mettre en place un règlement pour la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, à l'égard des experts comptables, des commissaires aux comptes et des comptables agréés.



posent d'avoir des relations avec elle) aux produits et aux services qu'ils fournissent (et se proposent de fournir), aux technologies qu'ils utilisent (et se proposent d'utiliser) pour fournir ces produits et services, ainsi que les risques liés aux pays et zones géographiques dans lesquelles les transactions sont ou seront effectuées.

Les informations sont recueillies auprès de sources externes, notamment le groupe d'action financière (GAFI), la cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive. Aussi, tous les facteurs de risque pertinents proviennent de sources internes et externes auxquels ils sont ou seraient exposés, afin de déterminer les profils de risques et les mesures d'atténuation qu'il convient d'appliquer.

Par ailleurs, l'analyse et l'évaluation des risques auxquels les professionnels sont exposés doivent être effectuées, au moins, une fois par an et, en tout état de cause, dès qu'un événement affecte significativement les activités, les clientèles ou les implantations des cabinets de comptabilité et d'audit, ou lorsque des informations émanant des autorités compétentes sont de nature à modifier l'évaluation des risques inhérents à certains critères.

Les évaluations des risques susvisées, sont documentées, tenues à jour et mises à la disposition des autorités compétentes, à la demande, par le biais de mécanismes appropriés.

Les professionnels doivent être en mesure de démontrer à l'autorité de régulation, de contrôle et/ou de surveillance (conseil national de la comptabilité), lorsque celle-ci en fait la demande, la pertinence de leur évaluation des risques et l'adéquation des

mesures de vigilance qu'ils ont appliquées pour gérer et atténuer les risques identifiés de blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive.

Selon le règlement, les professionnels doivent développer et appliquer des politiques et des procédures relatives à la connaissance de la clientèle, qui prennent en compte les éléments essentiels de la gestion des risques et des procédures de contrôle, notamment une politique d'acceptation des nouveaux clients ; les modalités d'identification et de vérification de l'identité des clients et, le cas échéant, de leurs bénéficiaires effectifs ; les mesures de vigilance constantes en fonction du profil, le risque de la relation contractuelle ; et les modalités de déclaration de soupçon à la cellule de traitement du renseignement financier « CTRF ».

**CDER:**Réalisation d'une **station mobile** de dessalement des eaux saumâtres par énergie solaire photovoltaïque

Le centre de développement des énergies renouvelables (CDER) annonce la réalisation d'une station mobile de dessalement des eaux saumâtres par énergie solaire photovoltaïque développée par les chercheurs de l'Unité de Développement des Équipements Solaires Udes/epst Cder. Selon le CDER, la station mobile de dessalement des eaux saumâtres par énergie solaire photovoltaïque est une solution compacte et autonome destinée à la production d'eau potable à partir de ressources saumâtres. Elle fonctionne exclusivement grâce à l'énergie solaire, ce qui la rend particulièrement adaptée aux zones isolées et aux régions arides. «Le manque d'accès à l'eau potable dans les zones isolées, souvent non raccordées au réseau électrique, constitue un défi majeur. À cela s'ajoute la nécessité de développer des solutions de dessalement à faible consommation énergétique, autonomes et facilement déployables, adaptées aux régions arides et aux sites éloignés», indique le CDER. Concernant le principe de fonctionnement, le système est intégré dans une cabine compacte de 18 m<sup>2</sup>, facilitant son transport et son installation. Le traitement se déroule en plusieurs étapes. Il y a le prétraitement, assuré par deux filtres en série, un filtre à sable pour

éliminer les matières en suspension, suivi d'un filtre à charbon actif pour l'élimination des composés organiques et du chlore. La microfiltration est réalisée à l'aide d'un filtre à cartouche de 3 µm pour protéger les membranes. Le traitement est effectué par osmose inverse à travers quatre membranes polymériques de type 4040, permettant l'élimination des sels minéraux dissous. L'ensemble du système est alimenté par un champ photovoltaïque, garantissant un fonctionnement autonome. Une station mobile de dessalement par énergie solaire est une unité autonome et transportable qui transforme les eaux souterraines saumâtres en eau potable. Son importance est capitale pour garantir la sécurité hydrique des zones isolées et des régions arides en offrant une solution écologique, économique et déployable rapidement. Cette technologie joue un rôle stratégique dans l'adaptation au changement climatique. Des projets de recherche appliquée et des innovations similaires sont développés par des institutions spécialisées comme le Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER) pour adapter les ressources en eau aux territoires isolés.

F.A.

**Travaux publics**

Réparation des dégâts constatés dans les tunnels de l'autoroute Est-Ouest

Suite à un dysfonctionnement technique survenu dans les tunnels de l'autoroute Est-Ouest (A1), sur le tronçon entre Chiffa (wilaya de Blida) et Hamdania (wilaya de Médéa), et conformément aux instructions du ministre des Travaux publics, une délégation technique, conduite par un directeur central du ministère et accompagnée des directeurs des travaux publics des wilayas de Blida et de Médéa, ainsi que du directeur régional Centre de l'Algérienne des autoroutes (ADA), s'est rendue sur place afin d'évaluer la situation et de superviser les interventions. Selon un communiqué du ministère, après le diagnostic technique, les premières réparations ont été immédiatement entreprises pour rétablir le fonctionnement des tunnels. Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour rouvrir les tunnels à la circulation dans les meilleurs délais et garantir une reprise du trafic dans des conditions normales et sûres.

Le communiqué précise que l'ADA est intervenue immédiatement après la détection du dysfonctionnement, en coordination avec les directeurs des travaux publics des wilayas de Blida et de Médéa et les différents services concernés, sous la supervision directe du ministère. La circulation a également été temporairement déviée vers la route nationale n° 01, où les véhicules se dirigeant vers Djelfa ont été déviés à l'échangeur de Sidi Medani à Chiffa, tandis que les véhicules se dirigeant vers Alger ont été déviés à l'échangeur de Hamdania.

F.A.

BENI ABBES

# Vers la réalisation d'un hôpital de 60 lits à Tabelbala

Le nouvel hôpital sera implanté sur une superficie de quatre hectares, a ajouté le responsable, soulignant que cette infrastructure, inscrite par l'Etat au profit de cette collectivité, jouera un rôle majeur en tant que structure de santé de proximité répondant aux besoins croissants des populations locales en matière de soins.



**Les** études techniques relatives à la réalisation d'un hôpital de 60 lits dans la commune de Tabelbala, située à 450 km au sud de Beni Abbes, seront prochainement lancées, a indiqué vendredi le directeur de wilaya de la Santé, El Hadj Bekhouche. L'opération sera pilotée par la direction locale des Equipements publics (DEP), maître d'ouvrage du projet, en coordination avec les services de la santé, a précisé le responsable. Ce futur établissement hospitalier vise à assurer une couverture sanitaire moderne et de qualité, garantissant une meilleure prise en charge des patients de cette région frontalière, a-t-il précisé.

Le nouvel hôpital sera implanté sur une superficie de quatre hectares, a ajouté le responsable, soulignant que cette infrastructure, inscrite par l'Etat au profit de cette collectivité, jouera un rôle majeur en tant que structure de santé de proximité répondant aux besoins croissants des populations locales en matière de soins. Ce projet permettra également de réduire les déplacements des patients de Tabelbala et des localités avoisinantes vers les grands établissements hospitaliers de la wilaya, notamment l'Établissement public hospitalier (EPH) Ayoub-Mohamed du chef-lieu de wilaya, a-t-il fait savoir. Par ailleurs, et en complément de ce projet hospitalier souhaité par les responsables locaux, les élus et la population de Tabelbala, la DSP

prévoit l'ouverture prochaine de deux nouvelles unités de rééducation et de réadaptation fonctionnelle. Ces structures seront implantées au sein des établissements publics de santé de proximité (EPSP) de Tabelbala et d'Igli, dans le cadre des efforts visant à renforcer les services médicaux spécialisés et à répondre aux besoins spécifiques des patients de ces collectivités, a informé le responsable. Il convient de rappeler qu'une unité similaire a déjà été inaugurée et mise en service au sein de l'EPSP Belahcen-Dahane, au chef-lieu de la commune de Kerzaz, dans le cadre de cette même démarche de renforcement des structures sanitaires de proximité, a conclu M. Bekhouche.

AVANTAGES DES ASSURANCES SOCIALES

## Campagne de sensibilisation au profit des agriculteurs à Tiaret

L'agence locale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs non salariés (CAS-NOS) de la wilaya de Tiaret a lancé une vaste campagne de sensibilisation au profit des agriculteurs et des éleveurs, afin de leur faire connaître les avantages et services offerts par la caisse, a indiqué, samedi, le directeur de l'agence, Yacine Moulakhloua. Le même responsable a ajouté que cette campagne, organisée en coordination avec la chambre d'agriculture, vise à promouvoir la culture des assurances sociales auprès des agriculteurs et éleveurs non affiliés à la sécurité sociale, à travers la présentation des incitations financières et des services proposés par la caisse dans le cadre de l'offre «Himayati». Il a ajouté que les équipes mobilisées pour

cette opération sont entrées directement en contact avec les agriculteurs et les éleveurs, lors de rencontres de proximité et de réunions de terrain organisées dans les marchés hebdomadaires de vente de bétail et de légumes. Une interaction notable a été enregistrée de la part des concernés, notamment à travers des opérations de pré-inscription numérique effectuées sur place via la prise en photo de la carte d'agriculteur ou d'éleveur, en vue de compléter ultérieurement les procédures administratives d'adhésion. M. Moulakhloua a souligné que les explications fournies concernant les avantages offerts par la caisse ont suscité l'intérêt des agriculteurs et des éleveurs, notamment en ce qui concerne le montant des cotisations mensuelles, variant entre 1.500 et 2.700 dinars, en contrepartie de l'accès aux différents services de couver-

ture sanitaire. Il a également mis en avant les services numériques proposés par la caisse, permettant aux assurés et à leurs ayants-droit de payer leurs cotisations et de consulter leur situation à distance, sans avoir à se déplacer ni à déposer de dossiers en papier. Dans le même contexte, le directeur de l'agence locale a indiqué que les cadres de la caisse, en coordination avec la chambre d'agriculture, ont intensifié leurs sorties de terrain vers les points de vente de moutons de l'Aïd, ce qui a permis d'entrer en contact avec un plus grand nombre d'éleveurs. Il a ajouté que l'opération se poursuivra durant la campagne de moisson-battage, à travers des déplacements vers les champs et les centres de collecte de céréales, afin de rencontrer les agriculteurs directement sur leurs lieux d'activité.

### El-Oued

Plus de 1,5 million QX de tomates de serres attendus cette saison

Une récolte prévisionnelle de plus de 1,5 million de quintaux de tomates de serres est attendue cette saison (2025-2026) dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris dimanche auprès de la Chambre de l'agriculture. Une superficie de plus de 1.500 hectares a été consacrée à ce genre cultural sous serres, en hausse par rapport à celle de l'an dernier, favorisée par les résultats probants enregistrés par les agriculteurs dans ce domaine, a affirmé le président de la Chambre agricole d'El-Oued, Djelloul Athmani. La culture de la tomate sous serres est généralement entamée sur la période allant de début septembre à fin octobre, et sa récolte de décembre à juin, a-t-il précisé en signalant qu'en dépit des conditions climatiques rudes, le rendement moyen atteint les 1.000 QX/ha. La tomate de serre d'El-Oued est commercialisée à travers les différentes wilayas du pays, sachant que sa récolte (décembre à février) s'effectue uniquement dans cette région et coïncide avec une période de rareté du produit dans les marchés nationaux des fruits et légumes. Pour cette raison, un marché national de la tomate a été établi dans la commune de Magrane (25 km Nord-Est d'El-Oued), qui assure quelque 60% de la production globale de la wilaya. Sur un autre plan, la culture de la tomate de champ connaît une extension dans six communes de la wilaya d'El-Oued (Magrane, Hassi-Khelifa, Trifaoui, Reguiba, Guemmar et Sidi-Aoun), qui renferment des terres à fort rendement agricole. Sa récolte s'effectue de décembre à février dans la wilaya d'El-Oued qui vient en tête des wilayas du pays productrices de tomate de champ.

### Médéa

Eradication de dix-huit décharges non contrôlées

Dix-huit décharges non contrôlées disséminées à travers la wilaya de Médéa ont été éliminées et fermées à la faveur d'une vaste opération d'éradication de ce type de décharges entamée en 2025, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'environnement. L'éradication de ces décharges anarchiques vise à préserver le milieu naturel contre toute forme de pollution, réduire le risque d'apparition de foyers de maladies, et à protéger les nappes d'eau d'éventuelles infiltrations de matières nocives pour la santé du citoyen, a fait savoir la directrice de l'environnement, Samira Maameri. Selon la même responsable, l'opération d'élimination des points de dépôts illicites de déchets (restes de produits alimentaires-emballage et autres) entamée au début de l'année 2025, a touché des décharges illicites qui présentaient un risque pour la santé des citoyens et l'environnement, localisées, aussi bien en zone rurale qu'à la périphérie des grandes agglomérations urbaines. Parmi les sites concernés par cette opération, elle a évoqué le cas des communes d'Ouled-Antar, Bouaichoune, Si-Mahdjoub, Tizi-Mahdi, Saneg, El-Omaria, Beni-Slimane, Ksar-el-Boukhari et Tablat, qui datent, pour certaines, de plus de vingt ans. Les déchets collectés au niveau des communes concernées sont acheminés vers les centres d'enfouissement technique proches des dites communes par des entreprises de collecte et de gestion des déchets, a-t-elle expliqué. Des enveloppes financières ont été accordées aux communes pour couvrir les dépenses de collecte et de transport des déchets vers les CET de la wilaya, a ajouté cette responsable. Elle a également fait part de l'organisation régulière d'opérations de nettoyage, de collecte de déchets domestiques et de gravats abandonnés par des particuliers afin de préserver le cadre de vie des citoyens.

# Selon une nouvelle étude L'écriture, un indicateur possible du **déclin cognitif**

PAR AMEL B

**Et** si notre écriture pouvait trahir un début de démence ? C'est ce que suggère une étude portugaise publiée le 20 mai 2026 dans la revue scientifique *Frontiers in Human Neuroscience*. Menés par une équipe de l'Universidade de Évora, ces travaux mettent en lumière un possible indicateur précoce du déclin cognitif : les variations subtiles de l'écriture manuscrite. Les chercheurs ont analysé les performances de 58 adultes âgés de 62 à 92 ans, dont 38 présentaient déjà une déficience cognitive diagnostiquée. Les participants ont réalisé différents exercices sur tablette numérique avec un stylo : tracer des lignes, placer des points, recopier une phrase et écrire sous dictée. Si les tâches simples de motricité fine n'ont pas permis de distinguer les groupes, les exercices de dictée ont en revanche révélé des différences nettes. Les personnes présentant un déclin cognitif montraient un temps de démarrage plus long avant d'écrire, une vitesse réduite, des mouvements plus fragmentés, une organisation moins fluide des traits et des variations inhabituelles dans la taille des lettres. Ces résultats suggèrent que certains changements subtils dans l'écriture pourraient apparaître avant même les signes cliniques les plus évidents de la démence. Les auteurs soulignent toutefois que ces observations doivent être confirmées sur des échantillons plus larges avant toute application médicale. Ces travaux s'inscrivent dans un domaine en plein essor : celui des biomarqueurs numériques. Plusieurs équipes internationales explorent l'usage de l'intelligence artificielle pour détecter précocement les maladies neurodégénératives à partir de signaux du quotidien comme la vitesse d'écriture, la pression du stylo, les pauses entre les mots ou la structure du langage. Une revue publiée en 2026 dans *Frontiers in Aging Neuroscience* rappelle que l'écriture mobilise un vaste réseau cérébral impliquant mémoire, langage, attention et contrôle moteur, ce qui en fait un indicateur sensible des altérations neurologiques précoces. Les spécialistes insistent cependant : une écriture ralentie ou

*La manière dont nous écrivons révèle bien davantage que notre style ou notre personnalité ; elle pourrait aussi refléter l'état de santé de notre cerveau. Selon une étude portugaise publiée dans *Frontiers in Human Neuroscience*, certaines variations subtiles de l'écriture manuscrite – comme la lenteur, les hésitations ou la perte de fluidité – pourraient ainsi constituer des indices précoces de troubles neurodégénératifs.*



moins régulière ne constitue pas en soi un signe de démence. Le vieillissement normal, l'arthrose, la fatigue, le stress, certains médicaments ou des troubles visuels peuvent produire des effets similaires. L'étude elle-même souligne plusieurs limites, notamment la taille réduite de l'échantillon et le contexte institutionnel des participants. Selon les chercheurs, ces changements pourraient apparaître avant les symptômes cliniques les plus évidents. Ils rappellent néanmoins que ces résultats doivent être consolidés par des études à plus grande échelle. L'enjeu est majeur : selon l'Organisation mondiale de la santé, plus de 57 millions de personnes vivent actuellement avec une démence dans le

monde, et près de 10 millions de nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année. Les spécialistes estiment que des outils simples, non invasifs et peu coûteux, comme l'analyse numérique de l'écriture, pourraient à terme permettre d'identifier plus tôt les personnes à risque et d'améliorer leur prise en charge avant l'apparition de symptômes sévères. Pour l'instant, les chercheurs parlent d'un signal d'alerte potentiel, pas d'un test médical. Mais une certitude émerge : la manière dont nous écrivons révèle bien davantage que notre style ou notre personnalité ; elle pourrait aussi refléter l'état de santé de notre cerveau.

A.B

## UNIVERSITÉ DJILLALI LIABÈS DE SIDI BEL-ABBES

# Deux étudiantes développent un appareil de **stérilisation à l'ozone**

**D**eux étudiantes de l'université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbes ont mis au point un appareil de génération de gaz d'ozone destiné à des applications agricoles et industrielles, dans le cadre d'un projet de startup innovant, a-t-on appris auprès de l'établissement universitaire. Ce projet concrétise l'orientation de l'université algérienne et vise à renforcer les liens entre la recherche scientifique et le secteur économique, tout en encourageant l'innovation et l'entrepreneuriat étudiant.

Le recteur de l'université, Bouziani Merahi, a indiqué que cette réalisation est le fruit d'une collaboration entre la plateforme technologique, le laboratoire de génie électrique "APELEC", l'institut d'agriculture ainsi que la faculté des sciences de la nature et de la vie. Cette initiative traduit la nouvelle dynamique impulsée dans l'enseignement supérieur pour l'accompagnement des projets innovants à fort potentiel économique, a-t-il souligné. Le projet a bénéficié d'un encadrement scienti-

fique et technique assuré par des enseignants-chercheurs issus des différentes structures universitaires concernées, dans le but de développer une solution technologique écologique répondant aux besoins du terrain. Selon M. Merahi, cette synergie interdisciplinaire illustre également la volonté des pouvoirs publics à valoriser le rôle des laboratoires et des plateformes technologiques en les connectant directement aux besoins des secteurs productifs, notamment dans les domaines des biotechnologies et du génie agronomique.

De son côté, la directrice de l'institut d'agriculture, la professeure Khaldi Amina, a estimé que cette innovation constitue un exemple concret de l'encouragement des étudiants à intégrer le monde de l'entrepreneuriat. Elle a précisé que l'appareil a déjà démontré une grande efficacité en matière de stérilisation globale lors des essais réalisés sur le terrain. Les expérimentations ont été menées aussi bien au niveau de l'institut d'agriculture, afin d'évaluer les performances de l'appareil dans

des environnements agricoles ouverts et protégés, qu'au sein d'une unité industrielle locale spécialisée dans la production d'œufs, où son efficacité dans la désinfection des installations et la protection du cheptel a été testée. Selon les encadreurs du projet, les résultats obtenus confirment le potentiel du gaz d'ozone comme alternative écologique aux désinfectants chimiques traditionnels, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives dans la protection des cultures agricoles et des infrastructures industrielles. Les deux étudiantes porteuses de projets, Sandid Fatima Zohra Esraa et Remal Fatima Zohra, ont réaffirmé leur ambition de lancer une startup proposant un produit algérien innovant et écoresponsable, capable de contribuer au soutien de l'économie nationale. Une vidéo de présentation, réalisée sous la supervision de la professeure Majda Rejala, retrace les différentes étapes du développement du projet en vue de sa promotion lors des prochains salons nationaux et internationaux dédiés à l'innovation.

ONU

### La protection des enfants en ligne, une priorité urgente

**A**ssurer la sécurité des enfants en ligne est une priorité urgente, ont affirmé vendredi les Nations Unies, alertant sur les insuffisances des restrictions d'âge récemment votées dans plusieurs pays. Les atteintes en ligne «résultent de choix de conception et de pratiques commerciales qui compromettent la sécurité, notamment des fonctionnalités additives telles que le défilement infini, la lecture automatique et les notifications incessantes des applications», a déclaré Volker Türk, haut-commissaire des Nations unies aux droits humains, dans un communiqué. «Renforcer la protection des enfants en ligne est une priorité urgente dont nous devons veiller non seulement à ce qu'elle soit mise en œuvre, mais aussi à ce qu'elle le soit correctement», a-t-il ajouté.

M. Türk a appelé à des mesures plus fermes des États comme des entreprises, assurant que «se contenter de limiter l'accès aux plateformes qui restent dangereuses ne saurait constituer une fin en soi pour protéger efficacement les enfants». L'Australie a interdit en 2025 plusieurs réseaux sociaux aux moins de 16 ans, suscitant l'intérêt de nombreux pays.

Pour M. Türk, se concentrer uniquement sur ces restrictions ne changera en rien les conceptions et les algorithmes qui ont rendu ces plateformes dangereuses. Les géants de la technologie doivent intégrer la sécurité «dès la conception, au lieu de faire porter cette responsabilité aux parents et aux enfants», a-t-il ajouté.

Le haut-commissaire aux droits humains a également indiqué que les interdictions pouvaient être facilement contournées, et s'inquiète que de telles restrictions puissent pousser les enfants vers des plateformes plus risquées et encore moins surveillées.

Son bureau a publié dix lignes directrices pour la sécurité des enfants en ligne. Elles prévoient notamment de garantir la protection maximale des données des enfants par défaut. Elles indiquent que le «micro-ciblage» des mineurs à des fins commerciales «ne devrait pas être autorisé». Ces lignes directrices interrogent aussi sur d'éventuelles restrictions d'âge pour l'utilisation des robots conversationnels basés sur l'intelligence artificielle (IA) ou les fonctionnalités additives.

Les mesures devraient être soumises à un contrôle indépendant, assorti de conséquences juridiques dissuasives, précisent les lignes directrices. Les enfants dont les droits sont bafoués devraient également avoir accès à des voies de recours.

## ONU LES TEMPÉRATURES MONDIALES RESTERONT AU SOMMET EN 2026- 2030

Les températures moyennes mondiales devraient se maintenir « à des niveaux record ou quasi record » sur la période 2026-2030, avec 75% de probabilité que la moyenne de ces cinq ans dépasse de plus de 1,5 C celle des niveaux pré-industriels, a alerté l'ONU jeudi.

Les années 2015 à 2025 sont les 11 années les plus chaudes jamais enregistrées, avait indiqué l'Organisation météorologique mondiale (OMM) en mars, et la tendance devrait se poursuivre selon un nouveau rapport de cette agence de l'ONU. Selon ce bulletin de l'OMM sur les prévisions du climat à l'échelle mondiale, établi par le Service météorologique du Royaume-Uni, il est « probable » à 86% qu'une année entre 2026 et 2030 batte le record de l'année la plus chaude jamais enregistrée, actuellement détenu par l'année 2024. « Un épisode El Nino est prévu pour la fin de l'année 2026, ce qui augmente les chances que l'année suivante, 2027, soit la prochaine année record », a déclaré Leon Herman, l'auteur principal du bulletin, qui synthétise les prévisions fournies par 13 instituts différents. Les prévisions de température moyenne sur cinq ans dans le centre du Pacifique tropical indiquent selon l'OMM « une tendance à des conditions El Nino », en particulier en 2027 et 2028. El Nino se caractérise par une hausse des températures de surface dans le centre et l'est du Pacifique équatorial. Il se produit d'ordinaire tous les deux à sept ans et dure environ neuf à douze mois. Le dernier épisode El Nino, en 2023 et 2024, avait fait de ces années les deux plus chaudes jamais enregistrées. Le phénomène cyclique affecte par effet domino le climat mondial pendant plusieurs mois.

## INDE AU MOINS SIX MORTS SUITE À L'EFFONDREMENT D'UN PONT EN CONSTRUCTION

Au moins six ouvriers ont été tués et plusieurs autres blessés à la suite de l'effondrement d'une section d'un pont en construction dans l'Etat de l'Uttar Pradesh (nord de l'Inde), a rapporté l'agence Press Trust of India. Selon cette source, l'effondrement s'est produit lors d'une violente tempête dans la nuit de jeudi à vendredi. Des personnes pourraient se trouver sous les débris de la structure effondrée, a-t-on ajouté.

## ALORS QU'UNE PREMIÈRE GUÉRISON EST CONFIRMÉE **La RDC intensifie** sa riposte contre une épidémie d'Ebola jugée « très complexe »

La République démocratique du Congo (RDC) intensifie sa riposte face à une épidémie d'Ebola en progression rapide, qualifiée de « très complexe » par le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, arrivé à Kinshasa avant une visite à Bunia, dans la province de l'Ituri, épicentre de cette 17e épidémie recensée dans le pays depuis 1976. Selon le responsable de l'OMS, les conflits armés, l'insécurité, les déplacements de populations, l'insécurité alimentaire et la méfiance de certaines communautés compliquent considérablement la lutte contre la maladie. Déclarée le 15 mai en Ituri, l'épidémie est causée par la souche Bundibugyo du virus Ebola. Le ministère congolais de la Santé fait état de 1.077 cas suspects, 121 cas confirmés et 238 décès suspects, tandis que l'Africa CDC rapporte 246 décès sur plus de 1.000 cas suspects. Pour Jean Kaseya, directeur général du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), il s'agit désormais d'une épidémie régionale touchant au moins deux pays : la RDC et l'Ouganda. À Kampala, deux nouveaux cas ont été confirmés, portant à neuf le nombre total de cas enregistrés dans le pays. Les autorités sanitaires ougandaises ont indiqué avoir rapidement isolé les patients et identifié l'ensemble de leurs contacts afin de limiter la propagation du virus. L'OMS a déclenché une alerte sanitaire internationale. Les experts estiment toutefois que l'ampleur réelle de l'épidémie demeure difficile à évaluer, les chiffres étant probablement sous-estimés en raison des capacités limitées de dépistage et de confirmation en laboratoire en RDC. Le virus, responsable d'une fièvre hémorragique extrêmement conta-

La République démocratique du Congo fait face à une flambée d'Ebola causée par la souche Bundibugyo, pour laquelle aucun vaccin ni traitement homologué n'existe. Alors que le premier patient guéri a quitté l'hôpital, les autorités sanitaires et l'OMS renforcent leur mobilisation face à une épidémie en expansion qui touche également l'Ouganda.



gieuse, a déjà été détecté dans trois provinces congolaises. Malgré la gravité de la situation, une première guérison a été enregistrée : un patient hospitalisé a quitté son centre de traitement après deux tests négatifs, a confirmé l'OMS. Actuellement, 105 personnes sont prises en charge dans des centres spécialisés. Cette flambée est particulièrement préoccupante car aucun vaccin homologué ni traitement spécifique n'existe contre la souche Bundibugyo. La plupart des précédentes épidé-

mies étaient liées à la souche Zaïre, seule à disposer d'un vaccin approuvé. Face à ce défi, l'Africa CDC s'est engagé à soutenir le développement d'un vaccin et d'un traitement contre Bundibugyo d'ici à la fin de l'année 2026. Ebola a causé plus de 15.000 décès en Afrique au cours des cinquante dernières années. En RDC, l'épidémie la plus meurtrière, entre 2018 et 2020, avait fait près de 2.300 morts sur environ 3.500 cas recensés.

## Liban

### Onze enfants tombés en martyr ou blessés toutes les 24 heures la semaine dernière

Onze enfants sont tombés en martyrs ou blessés, toutes les 24 heures au Liban au cours de la semaine écoulée au Liban, sous les frappes de l'armée sioniste qui se poursuivent malgré le cessez-le-feu, a déclaré vendredi l'Unicef. Plusieurs villes et villages du sud du Liban ont été touchés dans la nuit de mercredi à jeudi, après que l'entité sioniste a déclaré une nouvelle partie de la région zone de combat. Les forces armées sionistes ont

également frappé un bâtiment dans la banlieue sud de Beyrouth jeudi. Au total, 77 enfants sont tombés en martyr ou blessés au cours des sept derniers jours, a déclaré l'Unicef, citant des chiffres fournis par le ministère libanais de la Santé publique. Depuis le début du cessez-le-feu le 16 avril, 55 enfants sont tombés en martyr et 212 blessés, selon l'agence. « En vertu du droit international humanitaire, les enfants et les infrastructures ci-

viles doivent être protégés », a déclaré Ricardo Pires, porte-parole de l'Unicef. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a également déclaré vendredi que la menace liée à l'intensification des activités militaires soulevait de graves préoccupations sanitaires pour la population libanaise. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, 27 attaques sionistes contre des établissements de santé au Liban ont été signalées, faisant 25 martyrs et 42 blessés, selon l'OMS.

## Lutte contre le crime organisé Cinq pays d'Amérique du Sud s'unissent

Des ministres des Affaires étrangères et de la Sécurité publique de cinq pays d'Amérique du Sud ont exprimé jeudi, au Chili, leur volonté d'élaborer un plan commun pour freiner l'avancée du crime organisé international. La rencontre a réuni les représentants d'Argentine, de Bolivie, d'Equateur, du Pérou et du Chili, des pays touchés par une hausse de l'insécurité et la présence de bandes criminelles. Les ministres ont décidé la création d'un groupe de travail chargé de définir des mesures dans les domaines de la sécurité, du renseignement financier et fiscal, ainsi que du contrôle des migrations et des frontières. « Unis, nous allons affronter la délinquance. Nous voulons assurer la sécurité et la tranquillité à nos compatriotes », a assuré le ministre chilien des Affaires étrangères, Francisco Pérez Mackenna. En Amérique latine, où sévissent des groupes armés notamment dédiés au trafic de cocaïne, à l'extorsion et à l'exploration minière illégale, le taux d'homicides est de 18 pour 100.000 habitants, soit trois fois la moyenne mondiale de 5,6. La moitié étant liée au crime organisé, a affirmé le procureur national chilien, Angel Valencia. En Equateur, il est de 51 pour 100.000 habitants en 2025, soit une augmentation de 550% en cinq ans à peine. « La prochaine étape est de présenter l'initiative +Engagement régional de Santiago+ devant l'OEA (Organisation des Etats Américains) », afin de convier davantage de pays à travailler ensemble, a ajouté Pérez Mackenna. L'initiative a été pilotée par le gouvernement du président José Antonio Kast, qui a remporté la présidence chilienne en promettant de lutter contre la délinquance. Bien que le Chili reste l'un des pays les plus sûrs de la région, les homicides et les enlèvements ont augmenté avec l'implantation de la bande criminelle Tren de Aragua. En 2025, le taux d'homicides était de 5,4 pour 100.000 habitants, soit le double d'il y a dix ans, une augmentation qui a accru le sentiment d'insécurité des Chiliens. Le groupe de travail se réunira dans six mois en Argentine.

### Formation Fast-Track pour les licences CAF (C) et (B)

La FAF lance un 3e module début juin

Le département de formation de la Direction Technique Nationale (DTN) organise, du 04 au 08 juin 2026, le Module 3 de la formation FAST-TRACK CAF C et B, au profit des candidats inscrits sur la plateforme de la CAF, enregistrés et confirmés par le système CMS en 2026, a indiqué un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF).

La FAF invite les candidats concernés à s'acquitter des frais de participation (80 000 DA) et transmettre le bordereau avant le 02 juin 2026, à l'adresse électronique suivante de la DTN, et de présenter les originaux lors de leur arrivée au stade.

### Ligue de Diamant 2026 d'athlétisme (Étape de Stockholm)

Slimane Moula au rendez-vous

Le demi-fondiste algérien Slimane Moula s'alignera sur les 800 mètres du meeting de Stockholm, prévu dans la soirée du 7 juin prochain en Suède, dans le cadre de la cinquième étape de la Ligue de Diamant 2026, suivant la liste d'admission, dévoilée vendredi par les organisateurs. Plusieurs autres stars mondiales du demi-fond ont confirmé leur participation à ce rendez-vous, notamment, le Kenyan Emanuel Wanyonyi et le Canadien Marco Arop, qui avaient décroché les deux premières places aux Jeux Olympiques de Paris-2024, respectivement en 1:41.19 et 1:41.20. Il s'agit de la première grande course internationale pour Moula depuis la fin de son dernier programme préparatoire, lui dont le meilleur chrono sur 800 mètres est de 1:42.77. Quinze étapes sont inscrites au programme de cette édition 2026 de la Ligue de Diamant, dont les deux premières se déroulent les 16 et 23 mai courant en Chine, respectivement à Shanghai et à Xiamen.



## EQUIPE NATIONALE

# Petkovic s'explique aujourd'hui sur la liste

La sélection nationale algérienne poursuit sereinement sa préparation en prévision de la Coupe du monde 2026. Après une brève parenthèse à l'occasion de l'Aïd El Adha, les Verts ont retrouvé les terrains d'entraînement afin de poursuivre leur travail au Centre technique national de Sidi Moussa.



À quelques jours du départ pour les États-Unis, Vladimir Petkovic et son staff s'attellent à peaufiner les derniers détails pour permettre à l'équipe d'aborder la compétition dans les meilleures dispositions. Mais la principale attraction de cette journée sera sans conteste la conférence de presse qu'animera le sélectionneur national cet après-midi à partir de 15h00 dans la salle « Mohamed Sellah » du stade Nelson-Mandela de Baraki. Une sortie médiatique particulièrement attendue puisqu'elle sera marquée par l'annonce officielle de la liste des 26 joueurs appelés à défendre les couleurs nationales lors du Mondial. Comme à chaque veille de grande compétition, l'identité des heureux élus suscite la curiosité des supporters. Toutefois, peu d'incertitudes semblent entourer les choix du sélectionneur. Les éléments pressentis pour faire partie du voyage sont déjà à pied d'œuvre à Sidi Moussa depuis plusieurs jours et participent activement au stage de préparation. Le technicien bosnien a ainsi eu tout le temps nécessaire pour observer ses joueurs, évaluer leur condition physique et travailler les automatismes collectifs. De ce

fait, la liste qui sera dévoilée aujourd'hui ne devrait réserver que très peu de surprises, les grandes lignes du groupe étant déjà connues.

L'intérêt de cette conférence résidera surtout dans les explications que fournira Petkovic concernant certaines décisions fortes prises ces dernières semaines.

#### Les cas Bounedjah et Bennacer au centre des débats

Parmi les sujets qui devraient alimenter les discussions figure l'absence attendue de Baghdad Bounedjah. L'attaquant d'Eshamal, qui a longtemps occupé un rôle important au sein de l'équipe nationale, ne devrait pas faire partie des 26 joueurs retenus pour la phase finale. Le cas d'Ismaïl Bennacer suscite également de nombreuses interrogations. Le milieu de terrain du Dinamo Zagreb ne devrait lui aussi pas être du déplacement aux États-Unis. Deux absences de poids qui devraient être commentées par le sélectionneur national lors de son point de presse. Ces choix traduisent vraisemblablement la volonté de Vladimir Petkovic de poursuivre la reconstruction de l'équipe nationale en s'appuyant sur un groupe qu'il estime capable de relever le défi mondial et de répondre aux

exigences du très haut niveau. Une fois la conférence terminée, l'attention se déplacera vers le terrain principal du stade Nelson-Mandela. La séance d'entraînement prévue à 17h00 sera ouverte au public, permettant aux supporters de venir soutenir leurs favoris avant leur départ pour l'Amérique du Nord. Une initiative qui devrait attirer une foule nombreuse, tant l'attente est grande autour du retour de l'Algérie sur la scène mondiale après deux éditions manquées. Avant d'entamer la compétition officielle, les Verts disputeront encore deux rencontres amicales destinées à finaliser leur préparation. Le premier test est programmé pour le 3 juin à Rotterdam face aux Pays-Bas. Un adversaire de renom qui permettra au staff algérien de mesurer le niveau de préparation de son équipe face à une sélection européenne de premier plan. Quelques jours plus tard, le 10 juin à Kansas City, les coéquipiers de Riyad Mahrez affronteront la Bolivie dans leur ultime match de préparation. Cette rencontre servira de dernière répétition générale avant le coup d'envoi du Mondial et permettra à Petkovic de procéder aux derniers ajustements avant l'entrée en lice de ses hommes.

H.M.

### Oussama Benbot:

«Je représenterai dignement les couleurs algériennes»

Le gardien international algérien de l'USM Alger, Oussama Benbot, a souligné l'importance des deux matchs amicaux face aux Pays-Bas, le 3 juin à Rotterdam, et la Bolivie le 10 juin à Kansas City, avant d'aborder la phase finale de la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet).

«Deux matchs amicaux référence nous attendent face aux Pays-Bas et à la Bolivie, afin d'aborder le Mondial dans les meilleures dispositions», a indiqué Benbot dans un entretien accordé au département média de la Fédération algérienne (FAF). Les «Verts» ont entamé lundi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, leurs préparations pour le rendez-vous mondial, en présence d'une vingtaine de joueurs, en attendant l'annonce de la liste des 26 qui feront le voyage aux États-Unis, prévue dimanche, lors d'une conférence de presse animée par le sélectionneur, Vladimir Petkovic, au stade Nelson-Mandela de Baraki (15h00).

Après un jour de repos, pour passer les fêtes de l'Aïd en famille, les joueurs ont repris l'entraînement jeudi, une reprise marquée par l'arrivée du capitaine Riyad Mahrez, Housseem Aouar et Rayan Aït-Nouri. Benbot (31 ans) a effectué son retour au sein de l'équipe nationale, mettant un terme à l'épisode de sa retraite internationale annoncée après la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2025.

«Après la CAN, j'ai pris une décision un peu hâtive concernant ma retraite internationale. J'ai discuté avec le président de la Fédération, que je remercie pour sa compréhension, ainsi qu'avec le sélectionneur national. Aujourd'hui, tout est réglé», s'est-t-il réjoui.

Le meilleur portier de la saison, assure être pleinement mobilisé pour les prochaines échéances des Verts, avec la volonté de répondre présente sous le maillot national.

«Je veux continuer à travailler afin de défendre dignement les couleurs de l'Algérie», conclut Benbot.

## Charleroi

# Titraoui intéresse l'OM

Le mercato estival n'a pas encore officiellement ouvert ses portes que le nom de Yacine Titraoui commence déjà à agiter les coulisses de l'Olympique de Marseille. Le milieu international algérien de Charleroi serait dans le viseur du nouveau directeur sportif olympien, Grégory Lorenzi, fraîchement installé à la Commanderie. Selon certaines indiscretions, des premiers échanges auraient déjà eu lieu entre l'OM, la direction de

Charleroi et l'entourage du joueur. Lorenzi connaît d'ailleurs parfaitement certains intermédiaires du football belge, notamment Mehdi Bayat, avec qui il avait déjà collaboré sur plusieurs dossiers par le passé. Auteur d'une saison très convaincante avec le Sporting Charleroi, Titraoui continue de franchir des paliers. Le milieu de terrain algérien de 22 ans s'est imposé comme un élément essentiel de son équipe. Avec 42 matchs disputés cette saison, accompagnés de 5 buts et 3 passes décisives, le natif de M'Sila attire désormais plusieurs formations européennes. Le profil du joueur semble parfaitement correspondre à la nouvelle orientation sportive souhaitée par l'OM. Dans un contexte

économique délicat, le club phocéen cherche davantage des joueurs à fort potentiel, capables de s'identifier rapidement au projet marseillais tout en offrant une importante marge de progression.

Mais le dossier s'annonce loin d'être simple. Charleroi réclamerait au minimum 12 millions d'euros pour laisser partir son joueur, sous contrat jusqu'en 2027. Le club belge préférerait même attendre la Coupe du Monde 2026 afin d'espérer une hausse de sa valeur marchande. Autre obstacle pour Marseille : l'intérêt prononcé de Sunderland. Le club anglais pousserait sérieusement en coulisses et le joueur ne serait pas insensible à l'idée de rejoindre la Premier League. Mal-

## Coupe du Monde 2026

## Le trophée fait une halte aux USA et au Canada

La sixième Tournée du trophée de la Coupe du Monde s'est poursuivie tout au long du mois de mai, avec des visites dans plusieurs villes hôtes de la Coupe du Monde 2026, notamment Atlanta, Dallas, Philadelphie, Seattle, Toronto et Vancouver, a indiqué la FIFA. Après avoir débuté son périple à Riyad, en Arabie saoudite, le 3 janvier, le trophée a également été aperçu à Salt Lake City, Portland, Calgary, Winnipeg, Chicago, Saint-Louis, Kansas City, Oklahoma City, Austin, San Antonio, Houston, La Nouvelle-Orléans, Birmingham, Miami, Orlando, Montréal, Halifax et Ottawa, dans le cadre de l'étape nord-américaine actuellement en cours. Avant son passage en Amérique du Nord, le trophée original de la Coupe du Monde avait déjà parcouru 31 villes dans 27 pays en l'espace de 55 jours. Le trophée original du mondial était accompagné de plusieurs Légendes de la FIFA, dont Gilberto Silva, Fabio Cannavaro, Roque Junior, Marco Materazzi, Christian Karembeu, Dunga et Alessandro Nesta. Le premier ministre canadien Mark Carney a également rendu visite au trophée à Ottawa. Débutée au Mexique, la tournée nord-américaine a commencé le 26 février et se poursuivra jusqu'au 8 juin, avec des arrêts dans 41 villes réparties à travers les pays hôtes : le Canada, le Mexique et les États-Unis. Au total, le trophée original de la Coupe du Monde aura visité 30 associations membres de la FIFA à travers 75 étapes et plus de 150 jours de tournée, offrant aux supporters du monde entier une occasion unique de voir le trophée le plus convoité de la planète football. La tournée se terminera à Mexico le 8 juin. Pour rappel, la sixième tournée du trophée de la Coupe du monde de football avait fait escale le 8 février dernier à Alger, pour une visite de deux jours. Le trophée de la Coupe du monde avait été exposé au niveau de la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), où les puristes ont pu l'observer de près, et même prendre quelques photos-souvenir.

Fabriquée en or massif 18 carats, la Coupe mesure 36,8 cm de haut pour un poids de 6,175 kg et un diamètre de 13 cm au niveau du socle. Ce dernier est parcouru de deux bandes horizontales vertes en malachite semi-précieuse, restaurées pour la dernière fois en 2005, le trophée ayant été détenu à cette occasion d'une nouvelle couche d'or.

## Match amical

## L'Iran bat la Gambie

L'Iran a battu la Gambie (3-1) en match amical de préparation en vue de la Coupe du monde 2026, vendredi à Antalya, dans le sud de la Turquie.

Menée 1-0 à la mi-temps, la «Team Melli» a inversé le cours de la rencontre au retour des vestiaires, inscrivant trois buts en 20 minutes, dont l'un signé de l'attaquant de l'Olympiakos Mehdi Taremi. L'Iran disputera un deuxième match amical face au Mali jeudi prochain à Antalya avant de prendre la direction de Tijuana (Mexique), où sera situé son camp de base pour le Mondial (11 juin-19 juillet). L'Iran doit disputer son premier match du Mondial le 16 juin face à la Nouvelle-Zélande à Los Angeles avant d'affronter la Belgique (le 21 à Los Angeles) et l'Égypte (le 26 à Seattle).

## FC BARCELONE

## Gordon nouvelle recrue

Selon les termes de l'accord, le Barça s'engagerait à verser 70 millions d'euros immédiatement, plus 10 millions d'euros de bonus. L'international anglais, âgé de 25 ans, a pris son vol jeudi pour Barcelone afin de réussir sa visite médicale et de signer un contrat courant jusqu'en 2031. Après un contretemps administratif de quatre heures, le FC Barcelone a officialisé la recrue vendredi après-midi.

Il y a quelques jours, l'attaquant Gordon semblait promis à Munich, où il devait retrouver le capitaine de l'équipe d'Angleterre, Harry Kane. Si le champion d'Allemagne hésitait à s'aligner sur les exigences financières de Newcastle, l'optimisme prévalait quant à la conclusion d'un accord, Gordon étant, d'après plusieurs sources, impatient de s'engager avec le club bavarois. «Nous sommes d'accord pour recruter un attaquant si le prix est raisonnable», avait déclaré Max Eberl, le directeur sportif bavarois, avant la victoire en finale de la DFB-Pokal contre Stuttgart la semaine dernière. «Nous avons eu une très bonne discussion et espérons pouvoir avancer.» Finalement, le voyage en Angleterre du directeur sportif du Barça, Deco, a été décisif : selon Mundo Deportivo, la présence de Lamine Yamal et de Hansi Flick a suffi pour faire pencher Gordon vers le projet catalan. Grâce à des clauses astucieuses, les Magpies optimisent leurs bénéfices.

Selon ChronicleLive, le directeur sportif de Newcastle, Ross Wilson, a négocié le transfert avec efficacité pour maximiser les gains liés à la vente de l'attaquant. L'accord prévoit que les Magpies peuvent toucher jusqu'à 1 M€ par saison si Gordon joue au moins 60 % des matchs, soit un potentiel supplémentaire de 5 M€. Enfin, 5 M€ de plus seront attribués si l'attaquant contribue à des conquêtes de trophées, tandis qu'Everton percevra 15 % du montant de la revente. La rapidité de la transaction a permis à l'aillier originaire du Merseyside de régler toutes les formalités à temps pour rejoindre l'équipe d'Angleterre avant la Coupe du monde. Cette vente anticipée offre aussi à Newcastle un avantage stratégique : démarrer plus tôt son mercato et éviter le risque d'une blessure en sélection.

## Pays Bas

## Koeman hésite pour son avenir

Ronald Koeman n'a pas encore fixé son avenir à la tête de la sélection néerlandaise. Il l'a confirmé lors de son passage dans l'émission Evers & Co sur Radio 538.



Son contrat avec la KNVB expire le 31 juillet, mais aucune décision urgente n'est attendue. Le directeur technique Nigel de Jong a récemment annoncé, lors d'une conférence de presse, que les discussions seraient engagées seulement après la Coupe du monde.

La KNVB souhaite vivement prolonger la collaboration avec Koeman, même si le sélectionneur n'a pas encore arrêté son choix. «Il n'y a pas de poste vacant pour moi», a déjà déclaré De Jong. «Je suis très satisfait de Ronald et de la dynamique qu'il a instaurée avec le groupe de joueurs.»

Deux éléments guideront sa décision finale, explique-t-il : «Je me base sur deux choses : d'abord, l'état de santé de Bartina (son épouse, ndr), puis le déroulement de cette Coupe du monde. Ce que souhaite la KNVB et, au bout du compte, ce que je désire moi-même.»

Depuis plusieurs mois, son épouse Bartina lutte contre un cancer du sein chronique avec métastases hépatiques, mais les traitements récents se sont avérés efficaces.

Son état est aujourd'hui suffisamment stable pour que le sélectionneur se rende aux États-Unis le mois prochain. Le 3 juin, les Oranje disputeront leur match d'adieu contre l'Algérie, avant de s'envoler vers l'Amérique le lendemain. Interrogé sur son avenir après la Coupe du monde, il maintient le suspense : «La question reste ouverte, je n'ai pas encore pris de décision définitive.»

**Reijnders : «je donne toujours le maximum et je tiens sur la durée»**

Tijani Reijnders attend avec impatience la prochaine Coupe du monde, comme il l'explique dans une

interview accordée au De Telegraaf. Le milieu de terrain estime que l'équipe nationale néerlandaise peut réaliser un beau parcours cet été.

«Bien sûr, il y a beaucoup de grandes équipes. Mais nous sommes difficiles à battre et les autres pays ne nous sous-estiment pas. C'est bon signe. Le fait que nous ayons tenu l'Espagne en échec à deux reprises en Ligue des Nations en dit long», commence le joueur aux 30 sélections. Peu utilisé ces derniers mois à Manchester City, il estime que ce manque de temps de jeu ne constitue pas un handicap majeur : «Je suis un joueur qui n'a pas besoin d'un rythme de match élevé pour être performant, car je donne toujours le maximum et je tiens sur la durée. Il ne faut pas exagérer : j'ai été titulaire dans la moitié des rencontres de Premier League et j'ai disputé 50 % des minutes.» Même s'il a souvent commencé sur le banc, le milieu de terrain ne tarit pas d'éloges sur Pep Guardiola : «C'est un entraîneur très intense et un génie du football. D'une certaine manière, c'est dommage que je n'aie pu le côtoyer qu'une seule saison. Mais c'est son choix.» Reijnders comprend pourquoi Guardiola quitte son poste : «Il n'a plus l'énergie nécessaire pour décevoir les joueurs qui ne sont pas sélectionnés ou ne jouent pas, a-t-il expliqué. Après dix ans, c'est suffisant. Je le comprends parfaitement. Quand je parle d'un «entraîneur intense», c'est dans un sens très positif : il cherche à tirer le maximum de son groupe.» Reijnders entretient par ailleurs une relation excellente avec le sélectionneur Ronald Koeman : «Je parle en mon nom, mais le sélectionneur et moi avons une très bonne relation. Je pense qu'il voit les choses de la même manière.»

Koeman est également un entraîneur particulier pour moi, car c'est lui qui m'a fait débiter en équipe nationale. J'ai toujours senti la confiance de tout le staff technique », conclut Reijnders.



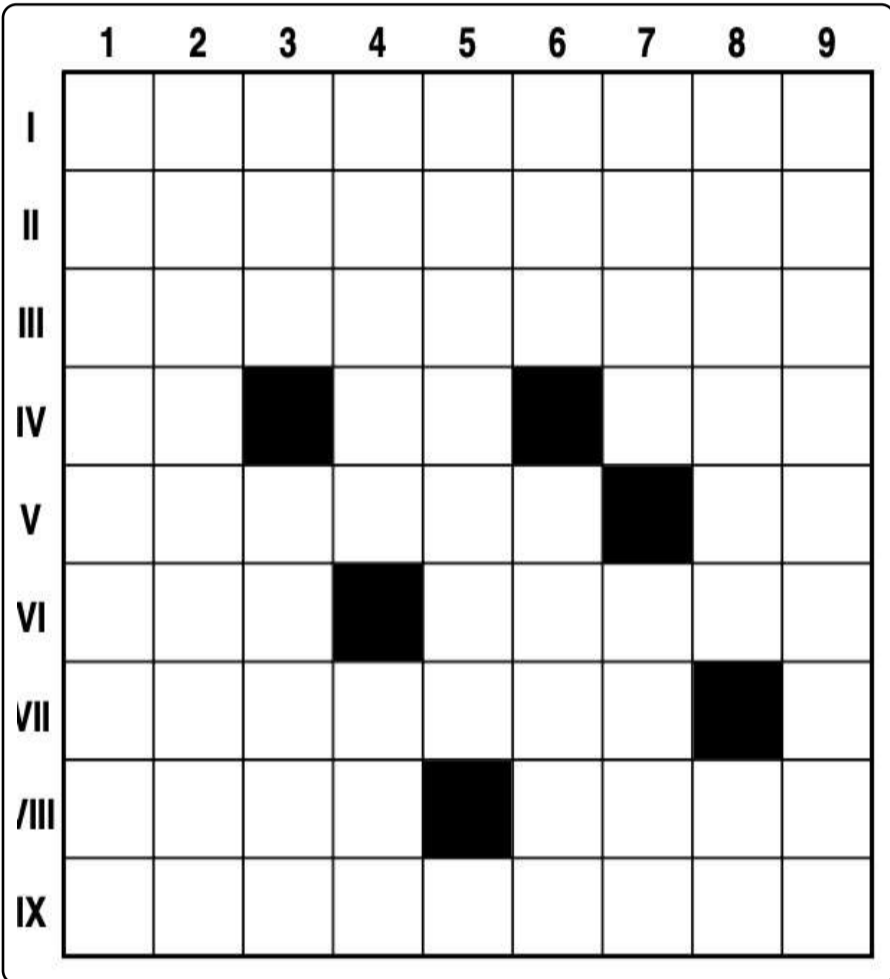
# LES MOTS CROISÉS

## HORIZONTALEMENT

- I. Couvre la plaie. II. Boursicoteraï. III. Registre. IV. Préposition.
- Vieille vache. Héros de Corneille. V. Zorilles du Cap. Volonté enfantine. VI.
- Montra son opposition. Possédâmes. VII. Protégera.
- VIII. Guère épais. Haute sur pattes. IX. Secte dont Jésus fut peut-être membre.

## VERTICALEMENT

- 1. La marque du père. 2. Elles habitent dans le Sud-ouest. 3. Ville de Serbie. Grosses mouches. 4. Il ressemble forcément à quelqu'un.
- Consultée. 5. Anémiée. 6. Dispose. Sorti de nulle part. 7. Porteur d'une robe retroussée. Plan d'eau. 8. Prise d'air. Petite quantité.
- 9. Pas très enthousiastes.



# MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : athlète)

- |           |           |           |            |
|-----------|-----------|-----------|------------|
| ANTILOPE  | ELEPHANT  | IMPALA    | PHACOCHERE |
| ARA       | FENNEC    | JAGUAR    | RHINOCEROS |
| BABOUIN   | FLAMANT   | KOALA     | SAFARI     |
| BONOBO    | GAZELLE   | LION      | SCORPION   |
| CAIMAN    | GIRAFE    | MACAQUE   | SERVAL     |
| CHACAL    | GNOU      | MASSUE    | SINGE      |
| CHIMPANZE | GORILLE   | OKAPI     | SLOUGHI    |
| COBRA     | GRUE      | OUISTITI  | TAMARIN    |
| CRIVET    | HIPPOTAME | PANTHERE  | TRAQUE     |
| CROCODILE | HYENE     | PERROQUET | ZEBRE      |



## PUBLICITÉ

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
Ministère de la Santé

Direction de la Santé et de la population- Wilaya de Bouira  
Établissement Public Hospitalier  
De Sour El Ghozlane  
N° I. fiscale 40801600001002500103

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Vu l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'établissement public hospitalier de Sour el Ghozlane informe tout fournisseur ayant participé à L'avis d'appel d'offre national ouvert N°01/2026 pour l'année 2026, lancé dans les journaux «*دلار*» du 07/04/2026 en langue arabe ainsi que «*L'express*» du 07/04/2026 en langue française, en plus de la publication dans la presse électronique, dans les journaux électronique «*Inter news*» du 07/04/2026 en langue arabe ainsi que «*Cherchell news*» du 07/04/2026 en langue française.

Après l'évaluation des offres l'attribution provisoire est désignée comme suit :

N° LOT	Intitulé	FOURNISSEURS	offre technique + offre financière	MANTANT APRES CORRECTION EN TTC	Délai d'exécution	OBSERVATION
Lot01	Consommables d'hémodialyse	SARL IMC (Alger)	90	115 049 096,38 DA	Durant l'année 2026	Offre unique
Lot02	Réactifs et produits de laboratoires	EURL TSH (Tizi-ouzou)	96,75	17 172 338,00 DA	Durant l'année 2026	Mieux disant
Lot03	Pansement	EPE SOCOTHYDE SPA (Boumerdes)	100	3 847 865,00 DA	Durant l'année 2026	Mieux disant
Lot04	Produits non tisse	HYGIMED SPA (Alger)	100	4 048 380,00 DA	Durant l'année 2026	Mieux disant
Lot05	Produits de radiologie	EURL MEDJBOURI ALI (Constantine)	96,98	934 000,00 DA	Durant l'année 2026	Mieux disant
Lot06	Consommables médicaux	EURL YAICHE MEDICAL (Bedjaia)	99,97	10 668 707,50 DA	Durant l'année 2026	Mieux disant

Les soumissionnaires voulant prendre connaissance les résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de nos services, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

Les soumissionnaires ayant participé dans l'appel d'offre national ouvert peuvent déposer leurs recours adressés à la commission des marchés de la wilaya de Bouira, Dans un délai de **(10) dix jours** à partir de la première apparition de cette attribution provisoire. Vu l'application de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05 août 2023; portant réglementation des marchés publics.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMÉNAGEMENT TERRITOIRE**  
**DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIMIMOUN**  
**NIF: 422024000049252**

**AVIS D'INFRUCTUOSITÉ**  
**DEUXIÈME D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 51/2026 POUR LE LOT N° 1 APRES RÉSILIATION**  
**LE LOTN°1 APRES RESILIATION**

La Direction des Equipements Publics de la wilaya de Timimoune informe que l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 51 /2026 portant sur le Projet : Réalisation D'une Unité Principale De La Protection Civile A Timimoune *Dans le cadre de L'opération:* Suivi Et Réalisation Et Equipement D'une Unité Principale De La Protection Civile A Timimoune. Lot : 01 bloc administration et sale de trafic et C.C.O.B VRD partie 01

**est déclaré Infructueux car aucune offre n'est réceptionnée.**

L'Express 31.05.2026 - Anep n° 2616018557

## Revue « Africa »

# Un nouveau numéro consacré aux mutations culturelles et intellectuelles du continent

Le premier volume du deuxième numéro de la revue académique Africa, publiée par le CRASC d'Oran, est désormais disponible en ligne. Consacrée aux « Dynamiques africaines : racines et horizons », cette livraison rassemble plusieurs contributions portant sur les héritages culturels, les systèmes symboliques, l'oralité et les mutations intellectuelles à l'œuvre dans les sociétés africaines contemporaines.



NASSIM TERKI

Le premier volume du deuxième numéro de la revue académique Africa, éditée par le Centre de recherche en Anthropologie sociale et culturelle, est désormais accessible en ligne. Cette publication scientifique semestrielle, ouverte aux contributions en arabe, en français et en anglais, poursuit son travail d'analyse et de réflexion autour des grandes problématiques culturelles, historiques et intellectuelles qui tra-

versent les sociétés africaines contemporaines. Placée sous le thème « Dynamiques africaines : racines et horizons », cette nouvelle édition se décline en deux tomes complémentaires. Le premier volume, disponible en accès libre, s'intéresse aux mécanismes de construction du sens, à la transmission des héritages culturels ainsi qu'aux représentations collectives façonnant les sociétés africaines. Le second tome, annoncé pour une prochaine parution, portera quant à lui sur les dynamiques historiques ayant marqué les trajectoires politiques, sociales et intellectuelles du continent. Dans son texte introductif, la chercheuse Ouiza Galleze, affiliée au Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, souligne que ce premier volume explore les différentes formes à travers lesquelles les sociétés africaines produisent du sens, transmettent leurs patrimoines culturels et élaborent des visions du monde conciliant héritage et modernité. Elle met également en lumière la vitalité des systèmes symboliques et des expressions culturelles qui participent à la construction des représentations collectives, dans un contexte marqué par de profondes mutations sociales, politiques et intellectuelles. Le sommaire réunit plusieurs contributions issues de disciplines variées. Dans son étude intitulée « Mythologie et quête de sens », Ouiza Galleze examine les mythologies africaines comme des systèmes de pensée structurés autour du sacré, des représentations cosmogoniques et des principes régissant l'organisation sociale. Pour sa part, Benaouda Lebdaï signe une contribution consacrée aux « Cultures orales dans les littératures africaines ». L'auteur y analyse la manière dont de nombreux écrivains africains postcoloniaux ont intégré les traditions orales dans leurs œuvres afin de dépasser les approches strictement eurocentrées de la création littéraire. Dans « De la parole à l'écrit : une mutation africaine inachevée », Sidi Mohamed Lakhdar Barka

s'intéresse aux rapports complexes qui continuent de se développer entre les sociétés fondées sur la tradition orale et les institutions modernes reposant sur l'écrit. Le chercheur Léonce Ki propose, quant à lui, une étude consacrée à la pratique de la dénomination en milieu San au Burkina Faso. S'appuyant sur un corpus de plus de deux cents prénoms collectés dans la province du Nayala, il met en évidence la richesse symbolique et culturelle de ces pratiques. De son côté, Khaled Boudaoui explore les rapports entre culture et altérité dans le contexte algérien. Son analyse présente la culture comme un processus dynamique et créatif en perpétuelle évolution, façonné par les interactions sociales et historiques. Ce numéro comprend également deux comptes rendus critiques. La chercheuse Kahina Bouanane revient sur l'ouvrage Les cigognes sont immortelles de Alain Mabankou, tandis que Mehdi Souïah propose une lecture critique du roman Le Messie du Darfour de Abdelaziz Baraka Sakin. Les responsables de la revue annoncent par ailleurs la publication prochaine du second volume consacré aux « dynamiques historiques ». Celui-ci abordera notamment les processus politiques, sociaux et intellectuels qui ont façonné les trajectoires africaines, avec un intérêt particulier pour les mouvements de libération nationale, les enjeux mémoriels ainsi que les débats contemporains relatifs au développement et à l'ordre mondial. Ce futur tome réunira les contributions de Yamina Rahou, Christian de Montlibert, Lamia Tennici, Malek Kerdel, Hedi Saidi et Benabbou Senouci. À travers cette nouvelle livraison, la revue Africa confirme sa vocation de plateforme scientifique dédiée à l'étude des transformations du continent africain. En réunissant des approches pluridisciplinaires, elle contribue à mettre en valeur la richesse des productions intellectuelles africaines et les multiples évolutions qui traversent aujourd'hui les sociétés du continent.

## LE TNA DÉVOILE SON PROGRAMME DE JUIN

# Un programme éclectique sous le signe de l'hommage à Keltoum

Le Théâtre national algérien a rendu public son agenda culturel pour le mois de juin, proposant une programmation diversifiée mêlant théâtre, musique, ballet, activités pédagogiques et célébrations commémoratives. Cette nouvelle édition des activités mensuelles est placée sous le signe de l'hommage à l'une des figures emblématiques de la scène artistique algérienne, la comédienne Keltoum, dont le parcours demeure étroitement lié à l'histoire du théâtre et du cinéma nationaux. Figure majeure de la création artistique algérienne, Keltoum, de son vrai nom Aïcha Adjouri, a marqué plusieurs générations de spectateurs à travers une carrière particulièrement riche. Née en 1916 et disparue en 2010, elle a laissé une empreinte durable aussi bien sur les planches que sur le grand écran. Son nom reste notamment associé à des œuvres cinématographiques majeures telles que Hassen Terro et Le Vent des Aurès, où elle a tenu des rôles marquants. Son buste, installé sur l'esplanade faisant face au TNA, rappelle aujourd'hui encore la place qu'elle occupe dans la mémoire culturelle nationale.

À l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'enfance, l'établissement

consacrera les premiers jours du mois aux jeunes spectateurs. Du 1er au 4 juin, plusieurs spectacles destinés aux enfants seront proposés gratuitement. Le coup d'envoi sera donné par une représentation en plein air devant le parvis du théâtre. D'autres productions prendront ensuite le relais, parmi lesquelles « Anawal Kachaf » de la coopérative El Machaal de Sidi Bel Abbès, « Harry, Farry wal Alwan » présentée par l'association culturelle Le Train de l'Art, ainsi que « Tayafa Chabka » de la troupe dirigée par Faiza Melikchi. Le cycle s'achèvera avec « Siraa El Alwan », porté par la coopérative Nahdat El Masrah de Bordj Menaïel. Le programme destiné à l'enfance ne se limitera pas aux représentations théâtrales. Du 1er au 7 juin, plusieurs activités pédagogiques et ludiques seront organisées, notamment des ateliers d'initiation aux arts de la scène, à la narration ainsi que des espaces de jeux éducatifs et récréatifs. Dans le même registre, le TNA proposera le 23 juin la représentation de « Thaldjoun », une production de l'institution mise en scène par Linda Sellam. La programmation du mois accordera également une place importante au théâtre destiné au public adulte. Les 25, 26 et 27 juin, les amateurs du quatrième art pourront découvrir «

Le rêve d'Ayoub », une pièce qui viendra enrichir l'offre artistique de la fin du mois. La musique et la danse figureront aussi parmi les temps forts de cette saison culturelle. Le 18 juin à 19 heures, l'association « Ahl El Fen », connue pour son travail de préservation et de promotion du patrimoine arabo-andalou, animera un concert. Le lendemain, le public pourra assister à un spectacle chorégraphique avec notamment la présentation de « Songe d'une nuit d'été », interprété par des danseurs et artistes du ballet. Le TNA célébrera par ailleurs la Journée nationale de l'artiste, coïncidant avec le 8 juin. À cette occasion, la pièce « Secrétaire pour un jour », venue de Tiaret, sera présentée au public. Cette journée sera également marquée par l'organisation de cérémonies honorifiques destinées à distinguer des travailleurs de l'institution ainsi qu'à célébrer une nouvelle promotion. Dans le cadre de son ouverture sur le milieu universitaire, le Théâtre national algérien accueillera également un monodrame réalisé par un club relevant de l'Université d'Alger 2, illustrant ainsi la volonté de l'établissement de favoriser les passerelles entre création artistique, formation et expression estudiantine.

Rédaction Culturelle

## LES SALLES ALGÉROISES MISENT SUR UNE OFFRE CINÉMATOGRAPHIQUE DIVERSIFIÉE

Les principales salles de cinéma de la capitale proposent, du 29 mai au 4 juin, une programmation particulièrement variée, offrant au public un large éventail de productions internationales allant du thriller à l'animation, en passant par l'action, la science-fiction et les grandes franchises cinématographiques. Entre le Cinéma Cosmos de Riadh El Feth, la salle Ibn Zeydoun et la salle Ibn Khaldoun, les cinéphiles disposent d'une offre riche destinée à satisfaire tous les goûts.

Parmi les œuvres les plus en vue de cette semaine figure « Le Virtuose », réalisé par Daniel Roher. Ce thriller réunit à l'écran Leo Woodall, Dustin Hoffman, Havana Rose Liu et Jean Reno. L'intrigue suit le parcours d'un accordéon de piano dont le quotidien bascule lorsqu'il se retrouve impliqué dans une affaire criminelle complexe. Le long-métrage est proposé dans plusieurs formats de projection, notamment en version originale et en version originale sous-titrée en français.

Autre production attendue, « The Criminals » s'impose comme l'un des rendez-vous majeurs de la semaine. Ce thriller d'action porté par Aaron Taylor-Johnson, Theo James et Gugu Mbatha-Raw plonge le spectateur dans un univers marqué par les braquages, les poursuites et les tensions urbaines. Le film figure à l'affiche de plusieurs établissements, notamment le Cosmos, Ibn Zeydoun et Ibn Khaldoun.

Les amateurs de grandes productions retrouveront également « Michael », qui bénéficie d'une présence importante dans la programmation des salles Alpha et Beta.

Afin de répondre aux attentes d'un public diversifié, les séances sont proposées en plusieurs versions, dont la version originale, la version originale sous-titrée en français ainsi qu'en arabe. À l'approche des vacances, une attention particulière est accordée au jeune public. Les familles pourront notamment découvrir « Super Mario Galaxy », programmé à différents horaires, notamment en matinée et durant l'après-midi. L'offre destinée aux enfants est renforcée par la projection du film d'animation « Elfie et les Super Elfkings », également inscrit à l'affiche de plusieurs salles de la capitale. La programmation réserve aussi une place importante aux productions de science-fiction et d'aventure.

Les amateurs de l'univers Star Wars pourront assister aux projections de « The Mandalorian and Grogu », annoncées aussi bien au Cinéma Cosmos qu'à la salle Ibn Khaldoun. Les passionnés de franchises cinématographiques retrouveront également « Mortal Kombat 2 », tandis que « Passenger » et « Shelter » complètent une offre marquée par la diversité des genres. Parmi les nouveautés figurant à l'affiche, « Le Diable s'habille en Prada 2 » attire également l'attention. Suite d'un film devenu une référence du cinéma grand public, cette nouvelle production est proposée dans plusieurs versions au Cinéma Cosmos et devrait susciter l'intérêt d'un large public. Les salles Ibn Zeydoun et Ibn Khaldoun poursuivent, pour leur part, leur mission de diffusion culturelle en accueillant plusieurs œuvres internationales. À Ibn Zeydoun, les thrillers « Le Virtuose » et « The Criminals » occupent une place centrale dans la programmation du week-end. La salle Ibn Khaldoun propose également plusieurs productions internationales, dont « Ahmed Bey » et « Hedda », confirmant la diversité de son offre cinématographique.

Entre nouveautés internationales, œuvres destinées à la jeunesse et productions à grand spectacle, la semaine cinématographique s'annonce particulièrement dense dans la capitale.

# Trait d'esprit

« Plus on découvre un fragment du monde, mieux nous apparaît l'immensité de l'inconnu et de notre ignorance. »

Mohamed Mbougar Sarr

## Réouverture provisoire des tunnels reliant El Hamdania à Chiffa en direction d'Alger

Les tunnels reliant El Hamdania (Médéa) à Chiffa (Blida) sur l'autoroute Nord-Sud en direction d'Alger ont été provisoirement rouverts à la circulation, samedi, après la réparation de la panne technique enregistrée, indique un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. La réouverture des deux tunnels a été supervisée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, et les walis de Blida et de Médéa, après s'être assurés que toutes les conditions de sécurité routière étaient garanties au profit des usagers de cet axe névralgique, précise le communiqué, faisant état de la mise en place d'un système de suivi et de contrôle continu au niveau de ces deux ouvrages. Concernant les travaux toujours en cours au niveau des tunnels reliant Chiffa à El Hamdania en direction de Djelfa, le ministre a donné des instructions à l'effet de prendre des mesures d'urgence, à travers la mobilisation de tous les moyens disponibles, notamment les équipements et les ressources techniques, ainsi que le renforcement des équipes afin d'achever les travaux et de permettre la réouverture des deux tunnels dans les meilleurs délais. Le ministre a également souligné « la nécessité d'accorder la plus grande importance à la coordination entre les différents intervenants, notamment les services centraux du ministère, les autorités locales et les parties concernées, afin d'assurer le bon déroulement des travaux restants à un rythme accéléré permettant de les achever rapidement, tout en veillant en permanence à garantir la sécurité des usagers de l'autoroute Nord-Sud ».

## Rayane Saïdani participe au Championnat d'Afrique de VTT juniors

Le jeune cycliste algérien Rayane Saïdani participe, accompagné de son entraîneur Khaled Goubache, au Championnat d'Afrique de VTT (catégorie juniors), qui se déroule en Côte d'Ivoire du 29 au 31 mai, a indiqué samedi la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Saïdani représente les couleurs nationales dans cette compétition continentale qui réunit l'élite des jeunes vététistes africains. Il ambitionne d'y réaliser des résultats honorables tout en accumulant davantage d'expérience et de compétition au niveau international. Cette participation s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir la pratique du VTT en Algérie et à offrir aux jeunes talents l'opportunité de se mesurer aux meilleurs athlètes du continent, contribuant ainsi au développement de leurs capacités et au renforcement de la présence algérienne dans cette discipline. L'entraîneur Khaled Goubache accompagne le coureur algérien tout au long de ce championnat afin d'assurer l'encadrement technique et le suivi des différentes étapes de la compétition. La délégation algérienne espère réaliser une participation positive, reflétant les progrès enregistrés ces dernières années par le VTT algérien.

## Noyades des enfants près des zones humides Appel à la vigilance

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a publié hier un communiqué appelant les parents à redoubler de vigilance pendant la saison estivale. Il les invite à accompagner et surveiller en permanence leurs enfants, en particulier lorsqu'ils se trouvent à proximité de zones humides et de plans d'eau tels que les oueds, les barrages et les bassins d'irrigation. Le ministère rappelle que ces lieux présentent un danger réel pour la sécurité des enfants, en raison de leur profondeur et de la difficulté d'évaluer les risques. Il recommande expressément de ne pas laisser les enfants sans surveillance près de ces sites, d'interdire la baignade dans les lieux non aménagés, et de sensibiliser les mineurs aux risques liés à ces zones. Le communiqué insiste enfin sur le caractère collectif de la protection des vies et en fait une priorité pour tous.

## Séisme de magnitude 3,3 à Béjaïa Pas de dégâts signalés

Une secousse tellurique de magnitude 3,3 a été enregistrée vendredi soir dans la wilaya de Béjaïa, a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). Selon le communiqué du centre, le tremblement de terre s'est produit à 15 h 51, avec un épipcentre localisé à seulement un kilomètre au nord-est de la ville d'Aokas. La Protection civile algérienne a, de son côté, rassuré la population en précisant qu'aucune perte humaine ni dégât matériel n'a été constaté à la suite de cette secousse.

## Le moudjahid Ahmed Meslem inhumé hier

La dépouille du moudjahid Ahmed Meslem, surnommé « Zelmati », décédé vendredi soir à l'âge de 89 ans, a été inhumée hier au cimetière de Sidi Mohamed-Cherif, dans la commune de Mascara, rapporte l'APS. Les funérailles se sont déroulées en présence de membres de la famille révolutionnaire, des proches du défunt ainsi que d'une foule nombreuse de citoyens. Né en 1937 dans la commune de Nesmoth, le défunt avait rejoint les rangs de la glorieuse guerre de libération nationale en 1956 au sein de la zone VI de la wilaya V historique. Il militait alors dans l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN) en qualité de fidaï, a ajouté la même source. Le moudjahid Ahmed

Meslem a participé à plusieurs opérations de fida dans la ville de Mascara, notamment à celle menée contre le cinéma « Olympia », situé à proximité de la poste centrale, lors de l'Aïd el-Fitr d'avril 1957. Arrêté par les forces coloniales françaises le 15 avril 1959, il avait été condamné à mort avant d'être finalement libéré le 8 mai 1962, a indiqué la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit. À la suite de cette disparition, le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt, dans lequel il a exprimé ses sincères condoléances et sa profonde compassion, selon la cellule de communication des services de la wilaya.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

# L'EXPRESS

## L'Union européenne dénonce une « dangereuse escalade » des expulsions de Palestiniens à Jérusalem-Est

Dans une déclaration ferme publiée ce vendredi passé, le bureau du représentant de l'Union européenne (UE) en Palestine occupée a qualifié la situation des Palestiniens à Jérusalem-Est d'« alarmante ».

Le communiqué, coordonné avec les chefs des missions diplomatiques de l'UE à Jérusalem et à Ramallah, met en lumière une « dangereuse escalade des expulsions forcées et des démolitions », en particulier dans le quartier de Silwan, situé au sud de la mosquée Al-Aqsa. L'alerte de l'UE se fonde sur des données concrètes. Au cours des 18 derniers mois, plus de 50 familles palestiniennes, représentant environ 300 personnes, ont été expulsées de leurs maisons dans les secteurs de Batn al-Hawa et Al-Bustan à Silwan. La menace reste omniprésente, avec près de 200 maisons supplémentaires risquant une expulsion ou une démolition imminente. Cette politique systématique contribue à ce que des observateurs décrivent comme un processus de « vidage » de la ville de ses habitants palestiniens. Le représentant européen a réaffirmé l'opposition ferme de l'UE à la politique de colonisation israélienne et à ses activités de peuplement, les considérant comme illégaux. Le communiqué souligne avec force que la législation nationale de la puissance occupante ne la dispense pas de ses obligations en vertu du droit international humanitaire, dont la première est d'assu-



rer la protection de la population civile sous occupation. L'UE met en garde contre les conséquences désastreuses de ces mesures unilatérales. Elle estime que les transferts forcés de population, les expulsions, les démolitions et les confiscations ne font qu'aggraver les tensions, attiser le conflit et accroître les souffrances humanitaires sur le terrain. L'Union européenne a lancé un appel direct aux autorités israéliennes, les enjoignant de

« cesser immédiatement » ces opérations d'expulsion et de démolition. Elle les appelle à respecter pleinement leurs obligations juridiques internationales, en particulier la Quatrième Convention de Genève qui s'applique aux territoires occupés ; cette prise de position s'inscrit dans un contexte plus large où l'UE est régulièrement appelée à jouer un rôle actif dans la désescalade du conflit israélo-palestinien. R. N.

## UN TRAFIC INTERNATIONAL ENTRE LE MAROC ET LA FRANCE DÉMANTELÉ

### Saisie de 2,7 tonnes de cannabis à Sète

Une opération judiciaire d'envergure, menée par le parquet de Lille, a abouti dimanche dernier à la saisie de près de 2,7 tonnes de résine de cannabis au port de Sète (Hérault). La drogue, d'une valeur estimée à plus de 20 millions d'euros sur le marché noir, était dissimulée dans un véhicule arrivé par ferry en provenance du Maroc. Cette saisie spectaculaire est le résultat d'une enquête de deux mois sur un trafic international de stupéfiants reliant le nord de la France, et plus particulièrement l'agglomération lilloise, destination d'une partie de la marchandise, au Maroc, premier producteur mondial de cannabis. L'opération, menée simultanément sur plusieurs sites en France, a conduit à l'interpellation de deux individus. Il s'agit du conducteur du véhicule et d'un suspect présenté comme le « logisticien » du ré-



seau. Perquisitionné, ce dernier a vu 34 000 euros en espèces et un véhicule saisi à son domicile en Île-de-France. Les deux hommes ont été mis en examen jeudi pour des chefs d'accusation graves, incluant association de malfaiteurs et importation de stupéfiants en bande orga-

nisée. Ils ont tous deux été placés en détention provisoire dans l'attente de leur jugement. Cette opération illustre l'ampleur des flux de stupéfiants en Méditerranée et la réponse coordonnée des autorités judiciaires et des forces de l'ordre françaises. ■